★ ÉDITION DE MIDI ★

N° 11839. — XXXIXme Année. | 10c. Le Numéro 10 c. | Vendredi 11 Juillet 1919.

PRIX D'ABONNEMENT
Franco pour la Suisse
Un an . . . . . Fr. 17.40
Six mois . . . . . » 8.70
Trois mois . . . . . » 4.35
Pour l'Etranger:
Un an . . Fr. 40.— Six mois . Fr. 20.—
Trois mois » 10.— Un mois . » 4.—
On peut s'abonner dans tous les bureaux de poste suisses avec une surtaxe de 20 ct.

L'IMPARTIAL

JOURNAL QUOTIDIEN ET FEUILLE D'ANNONCES
Paraissant à La Chaux-de-Fonds tous les jours, excepté le Dimanche
LES ABONNEMENTS ET ANNONCES SONT REÇUS A L'IMPRIMERIE COURVOISIER, RUE DU MARCHÉ 1, LA CHAUX-DE-FONDS ET RUE JEANRICHARD 18, AU LOCLE

PRIX DES ANNONCES
La Chaux-de-Fonds . . . 18. ct. la ligne (minimum Fr. 1.80)
Canton de Neuchâtel et Jura bernois . . . . . 25 ct. la ligne
Suisse . . . . . 30 » » »
Etranger . . . . . 40 » » »
(minimum 10 lignes)
Réclames . . . . 1 fr. la ligne

L'aviateur Oscar Bider

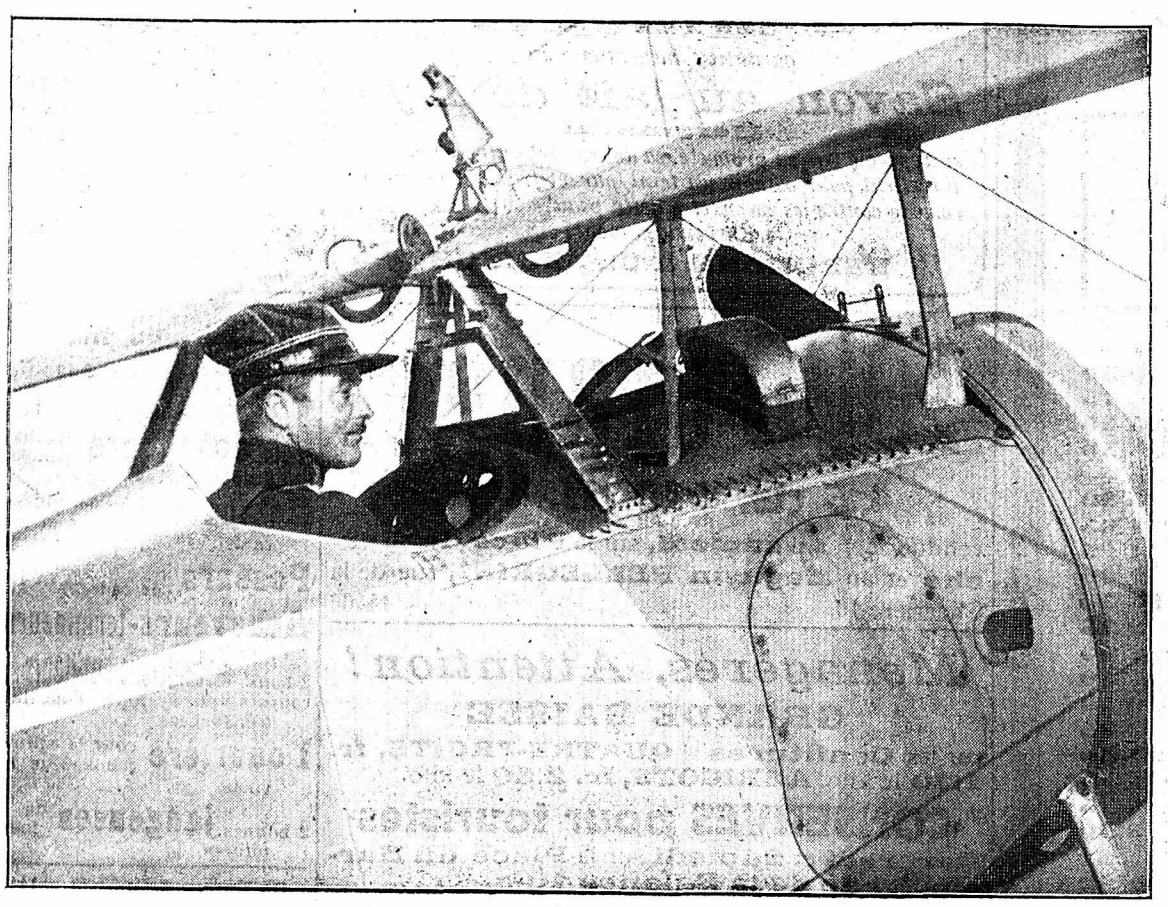

Notre cliché représente le premier-lieutenant Bider installé dans le Nieuport qu'il pilotait le jour du tragique accident dont il fut victime.

Des exploits sans nombre avaient rendu populaire le nom du sympathique pilote, non seulement en Suisse, mais encore dans toute l'Europe. Dubendorf — et la Suisse entière — pleure la fin brutale du plus valeureux de ses aviateurs. Cette mort est une perte irréparable pour la grande cause de l'aviation.

Chacun gardera longtemps la mémoire de ce chef expert qui fut en même temps, et dans toutes les circonstances, un homme extrêmement affable et plein d'urbanité.

CHEZ NOUS

A propos du mémoire du général

La Chaux-de-Fonds, le 11 juillet.

Un citoyen de bonne foi, à la recherche de la vérité, qui lirait les commentaires de la presse politique sur le mémoire du général Wille sans avoir eu la prudence de parcourir tout d'abord le texte authentique de ce document, serait bien embarrassé de se faire une opinion. Chacun accommode la prose de notre guerrier national à la sauce qui lui convient. En sortant du mémoire les phrases qui leur conviennent et en laissant soigneusement dans l'ombre tout ce qui contredit leur thèse, les journaux de gauche se font forts de prouver que c'est le général qui a voulu et provoqué la grève pour mieux écraser la classe ouvrière, tandis que ceux de droite arrivent à des conclusions exactement opposées. Nous avons là sous les yeux un curieux exemple de cette déformation professionnelle qui conduit les politiciens à faire dire aux textes les plus précis non ce qu'ils contiennent en réalité, mais ce qui sert le mieux les intérêts de leur cause ou de leur parti. Les choses prennent naturellement à leurs yeux des aspects différents, selon qu'ils portent des lunettes rouges ou des lunettes noires.

Tâchons d'y voir sans lunettes et de juger sans parti-pris. Cela nous sera d'autant plus facile que le texte du mémoire est parfaitement clair et que nous n'avons aucun intérêt électoral à soutenir.

De quoi s'agit-il ?

Au cours du procès de la grève générale, M. Gustave Müller, conseiller national socialiste, de Berne, cité comme témoin à décharge, fit une déposition retentissante. Il certifia que le général Wille avait demandé la levée des troupes à Zurich dans le but de déclencher la grève générale, pour être en mesure de mieux l'écraser ensuite. Le témoin déclarait en outre que ce point de vue avait été exposé dans un mémoire du général au Conseil fédéral, mémoire qui avait passé sous les yeux d'une personne sûre et honorable, laquelle avait cru devoir décharger sa conscience du secret redoutable en le confiant à M. Gustave Müller.

L'accusation était grave, et si elle était fondée, si le général avait réellement manifesté l'intention de provoquer la guerre civile dans le seul but d'en triompher par une répression militaire, nous n'hésiterions pas à crier à la forfaiture et nous demanderions ici-même la mise en accusation du général Wille. Les lecteurs de l'« Impartial » savent du reste que nous ne sommes pas suspects de tendresse exagérée à l'égard de celui qui commanda notre armée pendant la mobilisation, et nous gardons contre lui plus d'un sérieux grief.

Mais qu'il soit notre ami ou notre ennemi, qu'il soit germanophile ou francophile, cet homme a droit à la vérité et à la justice. Et à cette question précise, qui l'accuse d'un véritable crime : « Le général Wille a-t-il nourri le projet de déclancher la grève générale pour provoquer la guerre civile et pour écraser ensuite le mouvement par la force armée ? » on est obligé, en face des textes, de répondre résolument : « Non.»

Les intentions du général, son opinion sur l'opportunité de la levée des troupes, les mobiles qui ont dicté ses pronostics résultent clairement de ces déclarations qui figurent en toutes lettres dans son mémoire, et que l'on n'a pas le droit de supprimer ni d'ignorer :

Si on ne lève pas des troupes avant qu'il existe des signes certains que la grève générale et la révolution vont éclater, on arrive toujours trop tard. Avec une telle manière de voir, on hésite à lever des troupes jusqu'à ce que la révolution batte son plein ; les troupes ne peuvent plus alors l'empêcher ou l'étouffer dans son germe et elles doivent combattre contre la révolution pour décider à qui restera le pouvoir. Il en serait tout à fait de même si l'ordre de marche était lancé dès le premier indice, peut-être encore très incertain. Dans ce cas aussi, les troupes arrivent trop tard pour « prévenir », car l'organisation des bolchévistes est parfaite à tel point que même avec la mobilisation la plus rapide, ils seraient déjà à l'ouvrage lorsque les troupes seraient sur place pour maintenir l'ordre. Pourtant, nous ne devons vouloir aucune lutte, aucune guerre civile ; au contraire, nous devons considérer que notre devoir est de l'empêcher.

Et plus loin :

Après avoir exposé ce qui précède, je renouvelle au Conseil fédéral ma proposition de mettre sur pied des troupes pour protéger la sécurité intérieure, avec la conviction que la simple levée de troupes suffit pour empêcher toute perturbation de l'ordre. Précisément parce que je ne veux pas employer la troupe pour rétablir l'ordre, parce que je veux empêcher la guerre civile et l'effusion du sang, je considère la mise sur pied immédiate de troupes comme nécessaire. S'il se produit tout ce que l'on ne craint pas seulement dans les milieux de la bourgeoisie, mais aussi dans ceux des autorités supérieures du canton et de la Confédération, un ordre de marche devra quand même être lancé, mais alors il sera trop tard pour prévenir le mouvement ; il ne saurait s'agir alors que de combattre.

On ne saurait donc accuser le général d'avoir voulu la guerre civile, et d'avoir cherché à provoquer la grève ou la révolution pour avoir l'occasion de l'écraser. Pour toutes les personnes de bonne foi, la cause est entendue.

Quant à savoir si le général Wille a eu une claire vision de la situation, s'il a exagéré ou diminué le péril que courait l'ordre public en novembre dernier, s'il était opportun ou non d'ordonner l'occupation militaire de Zurich, c'est une question d'appréciation sur laquelle on peut différer d'avis. Pour la trancher en connaissance de cause, il faudrait avoir des renseignements et des pièces qui n'ont pas été versées au débat. Il faudrait connaître les renseignements sur lesquels l'état-major basait ses appréciations, et les projets et les moyens d'action de ceux qui, à ce moment-là, étaient les chefs occultes ou officiels du mouvement révolutionnaire.

Dans la « Sentinelle », M. le conseiller national Paul Graber, qui a fait partie du Comité d'Olten, apporte son témoignage personnel et nous assure qu'il n'a jamais été question, au sein de ce comité, de passer à des actes révolutionnaires, que l'on n'y aurait pas même envisagé la proclamation d'une grève générale avant la levée de la troupe, et que toutes les craintes exprimées par le général au sujet d'une tentative insurrectionnelle étaient purement chimériques. Le mémoire du général est, à ses yeux, le produit d'une « idée fixe ». Nous ne mettons pas en doute le témoignage de M. Graber en ce qui concerne le Comité d'Olten, et nous admettons au surplus que dans les organisations dont il fait partie, on s'en tient aux moyens d'action légaux, et l'on n'a jamais mis la main à un complot révolutionnaire. Mais M. Graber ne peut pas ignorer qu'à l'extrême-gauche de son parti, il y a des militants assez nombreux, il y a même des groupements constitués qui prônent la dictature du prolétariat et qui visent ouvertement, en paroles et en actions, au renversement par la violence des institutions qui nous régissent actuellement. Ce sont ces éléments — plus particulièrement nombreux à Zurich, milieu germanisant où l'on est en plein dans ce qu'on a justement appelé « la psychose de la défaite » — qui maintiennent dans notre pays une agitation intermittente et sporadique, laquelle tourne très facilement à l'émeute, ainsi que les événements viennent encore de le démontrer. Ces groupements font une propagande acharnée, ils recrutent chaque jour de nouveaux adhérents, et ils ne songent pas du tout à dissimuler qu'ils espèrent mettre leurs projets à exécution avec un plein succès, dans un délai plus ou moins proche.

Alors, je prie M. Paul Graber de bien vouloir se mettre pour un instant à la place de Messieurs les bourgeois — si la situation ne lui paraît pas trop incommode — et même à la place de tous ceux qui ne sont pas duement immatriculés dans les rangs du prolétariat. Riches ou pauvres, conservateurs ou socialisants — car il y en a — ces gens ont la faiblesse de tenir à leur peau.

Guenille si l'on veut, ma guenille m'est chère...

Après avoir pris connaissance des appels, des brochures et des discours dans lesquels on voue les bourgeois à la vindicte prolétarienne et à « la boucherie », ils tiennent le raisonnement suivant, qui n'est pas absolument dépourvu de bon sens : « Tant que les communistes, les bolchevistes et autres compagnons rateront leurs coups et feront des essais infructueux de « dictature du prolétariat », les socialistes « légalitaires » les désavoueront et déclareront, avec raison d'ailleurs, qu'ils ne sont pour rien dans l'organisation de l'entreprise. Mais si jamais, à la faveur d'une surprise, les extrêmistes arrivent à avoir le dessus, nous n'avons pas la candeur de croire que les socialistes nuance Graber lanceront contre eux l'excommunication majeure et viendront à la rescousse pour les faire rentrer dans la légalité. Par conséquent, nous sommes obligés de considérer les communistes comme une avant-garde, une sorte de corps franc qui effectue des tentatives à ses risques et périls, mais qui serait promptement suivis par le gros de l'armée en cas de succès. Donc, il est sage de prendre mes précautions dès aujourd'hui contre les extrêmistes, pendant que cela peut encore se faire à peu de frais, pour n'avoir pas à livrer demain une bataille rangée. »

Tant que les socialistes légalitaires n'auront pas désavoué nettement les communistes et les partisans de la dictature du prolétariat et n'auront pas rompu les relations avec eux, les assurances pacifiques de M. Graber seront accueillies avec un sourire incrédule. C'est comme si un officier de troupes en campagne déclarait aux magistrats d'un pays voisin : « Vous croyez que nous faisons la guerre contre vous ?... Dans la cavalerie ou dans l'artillerie, c'est possible. Mais dans l'infanterie, nous n'en savons rien ! »

Au surplus, les événements de novembre dernier ont prouvé à tous ceux qui savent voir et observer que la grève générale, englobant les transports et les services publics, est une arme extrêmement redoutable et difficile à manier. Elle engendre immédiatement un état révolutionnaire. Si les extrémistes avaient eu un commencement de succès à Zurich ou dans quelque grande ville, ou simplement si la grève avait duré deux jours de plus, c'était la guerre civile. Dans les conditions où elle se présentait, il est hors de doute qu'elle eut abouti à un écrasement rapide et complet des chefs du mouvement et de tous ceux qui s'étaient laissé entrainer dans l'aventure. Aujourd'hui, ce serait pis encore. C'est pourquoi j'estime que les demi-fous qui ne rêvent que d'organiser des émeutes et de descendre dans la rue font courir un péril beaucoup plus grave à ceux qui seraient tentés de les suivre qu'à la bourgeoisie elle-même. L'exemple de la Russie leur a tourné la tête. Ils ne voient pas quelles forces redoutables sont sous pression, prêtes à se détendre à la première occasion.

P.-H. CATTIN.

Les fêtes de la victoire à Paris

Elles seront grandioses

Les fêtes nationales de la Victoire qui se préparent pour le 14 juillet à Paris auront un caractère strictement militaire. Ce sera un hommage aux combattants de la grande guerre, aux morts pour la Patrie, aux mutilés.

La cérémonie principale sera le défilé des troupes dans la « Voie triomphale », c'est-à-dire l'avenue des Champs-Elysées. Un crédit de 4 millions a été accordé par le ministre de la guerre pour la décoration de la superbe avenue. Sous l'Arc de Triomphe qui domine l'avenue des Champs-Elysées sera élevé un « monument aux morts » devant lequel défileront les troupes.

Le programme des fêtes

Voici le programme officiel des fêtes :

13 juillet.— Dans la soirée, retraites militaires et « veillée glorieuse » du monument aux morts pour la patrie.

14 juillet. — Le matin, à 9 heures, défilé des troupes sous l'Arc de Triomphe et par la Voie triomphale. Massées dans les bois de Boulogne, les troupes seront passées en revue par le président de la République ; puis M. Poincaré, accompagné des membres du gouvernement, viendra saluer le monument aux morts pour la patrie, tandis que les fanfares guerrières éclateront et que des musiques militaires joueront des airs entraînants et martiaux ; des salves d'artillerie seront tirées.

Après cet hommage aux poilus tombés au champ d'honneur, le président et les officiers iront prendre place dans une tribune à l'entrée de l'avenue des Champs-Elysées. Le monument aux morts pour la patrie sera déplacé. Les troupes se mettront alors en marche et défileront sous l'Arc de Triomphe, en présentant les armes à l'allégorie symbolisant les morts de la grande guerre. Les maréchaux Joffre, Foch et Pétain précéderont à cheval les troupes qui continueront à défiler par l'avenue des Champs-Elysées, la place de la Concorde, la rue Royale, les grands boulevards jusqu'à la place de la Bastille.

Dans l'après-midi, représentations gratuites dans tous les théâtres subventionnés.

Le soir, grands concerts en plein air. Illumination de toute la Voie triomphale et des édifices publics. Bals populaires de quartiers.

Ce sera beau, mais cher, 3,000 fr. la place

D'un bout à l'autre de la Voie triomphale, propriétaires, gérants d'immeubles, locataires et simples portiers sont gagnés par la fièvre de la spéculation. Il s'agit de louer — et le plus cher possible — fenêtres et balcons. Les prix ne sont pas à la portée de toutes les bourses. La location d'une simple fenêtre permettrait d'acquérir en banlieue une villa avec jardin. Au prix d'un balcon, on aurait une propriété avec parc.

Voici au surplus quelques-unes des superbes occasions qui sont offertes : Avenue des Champs-Elysées, 21, cinq fenêtres à louer à raison de 3,000 francs la place. Le locataire fournira des chaises à ses sous-locataires. Un balcon. En se tassant convenablement, on pourra y tenir à une vingtaine : 15,000 fr. ; occasion unique.

Angle rue Marbeuf. Nombreuses fenêtres. Prix 1200 fr. Et le propriétaire se réserve le droit de prendre des renseignements ! Un balcon, 24 personnes très « tassées », 24,000 francs ; petit balcon, 12 personnes plus « tassées » encore, 12,000 fr. Un balcon, 45,000 francs.

Mais voici le bouquet : prix d'un balcon sur la Place de l'Etoile : Cent mille francs !.. C'est pour rien !....

Les écoliers menacent de faire grève

Une grande assemblée des écoliers de Berlin, lit-on dans le « Métalurgiste », réunie dans les salles et les jardins de la brasserie Bötzow, demanda la suppression des cours du soir, ne voulant plus faire « d'heures supplémentaires », en outre l'interdiction des peines corporelles ou de cachot qui semblent être encore en usage dans les écoles de la libre république. De la longue liste des autres revendications posées, nous ne voulons mentionner que les plus intéressantes : Election de conseils d'écoliers et représentation de la jeunesse dans les autorités supérieures des écoles, participation de la jeunesse aux décisions scolaires par des assemblées d'écoliers et congédiation des instituteurs qui n'ont pas le don de leur plaire. Toutes les assemblées décidèrent de proclamer la grève des écoliers à partir du lundi 7 juillet si leurs revendications n'étaient pas acceptées par les autorités compétentes.

Quand les élèves rentreront à la maison pour prendre la soupe, il faudra leur donner la fessée.

Café-Restaurant du 24492
RAISIN
Hôtel-de-Ville 6, Téléphone 9.73
☛ Tous les SAMEDIS soir, dès 7 ½ h.
TRIPES
—: VINS DE 1er CHOIX :—
Se recommande,
Ch. Leuthold

Italien
Langue et Littérature italiennes
LEÇONS TRADUCTIONS
Prof.
Beatrice GRAZIANO-RAVARINO
90, Rue du Parc, 98

Belles Cerises
de Bâle
Première qualité, Bas prix.
Vient d'arriver 1 wagon (120 paniers) de belles cerises extra, depuis **75** ct. le kilo, à la **Boulangerie A. ARN, rue du Parc 11** (Entrée rue des Endroits). On livre à domicile. Gros et détail. Se recommande
14603 A. Arn.

Vous trouverez les 14467
Chaussures
LE PLUS avantageuses,
LE choix le PLUS grand,
A meilleure qualité à la
Société de Consommation
Parc 54-a Léopold-Robert 46

Commis de Fabrication
Dame ou demoiselle, au courant de l'entrée et de la sortie du travail, serait engagée par la Manufacture des Montres 14557
Rythmos
Rue du Parc 150

Fabrique Juvenia
demande; 14461
Régleur-Retoucheur,
Chef Sertisseur,
Sertisseuses,
Décotteur.

Dessins techniques
Dessinateur habile exécute à domicile: **études de machines, copies et relevés de dessins.** — Ecrire sous chiffres **X. Y. 14474,** au bureau de l'Impartial. 14474

Ebauches
Ouvrière habile
connaissant la partie du taraudage, ainsi que quelques **ouvrières** pour différentes parties de l'ébauche, sont demandées par la **Fabrique MARVIN,** rue Numa-Droz 166. 14575

Jeune garçon
ON DEMANDE pour entrer de suite, un jeune garçon d'au moins 14 ans, possédant une bonne instruction primaire, pour être employé dans le Service d'expédition d'un Journal et pour différents travaux de bureau qui lui seront confiés. Rétribution de suite. — S'adresser au bureau du NATIONAL SUISSE, rue Jaquet-Droz 30. P-22654-C 14599

Polisseuses et finisseuses
Fabrique d'Horlogerie de la place cherche pour son Atelier de polissage 14590
Ouvrières capables
S'ad. au bur. de l'«Impartial».

Seilles en chêne et sapin, de toutes grandeurs. **Crosses** à lessive, sont à vendre. Prix modérés. — S'adresser à M. J. Bozonnat, rue de la Paix 69, au sous-sol. 13454

GRANDE VENTE
EXTRAORDINAIRE
pendant quelques jours seulement

Tous les articles suivants sont vendus à des prix inférieurs à leur valeur

UN LOT DE
Chapeaux Panama
pour dames et messieurs
avec cuir et ruban au choix **10.50**

Un lot	**Jaquettes** tricotées	Au choix	**34.—**
»	**Jupes** pour l'été	à	**10.50**
3 »	**Blouses**	à 2.95, 3.75,	**4.75**
»	**Robes** blanches, pour dames		**25.50**
»	**Robes** en toile rayée		**23.50**
»	**Manteaux de pluie**		**35.—**
»	**Chemises** pour dames		**5.90**
»	**Camisoles**		**1.95**
»	**Caleçons**		**4.75**
»	**Sous-tailles**		**2.60**
»	**Combinaisons**		**13.50**
»	**Bas** blancs et noirs, à côtes		**2.75**
2 »	**Bas** fins, blancs et noirs	3.25 et	**2.90**
»	**Souliers** montants en toile blanche		**17.50**
»	**Souliers** bas, blancs, décolletés		**10.50**
»	**Pantoufles** pour dames		**3.95**
»	**Pantalons** pour messieurs		**14.50**
»	**Chemises** pour messieurs, poreuses, devant fantaisie		**8.75**
»	**Chemises** pour messieurs, couleur, flanelle coton		**6.75**
»	**Tabliers** pour dames, croche devant		**9.90**
»	**Tabliers** pour fillettes et garçons.		Prix selon grandeur
»	**Lingerie** pour fillettes, blanc		Prix selon grandeur

CHOIX ÉNORME EN TOUS GENRES DE
CHAUSSURES
pour messieurs, dames, fillettes, garçons et enfants
aux prix de la Réclame

Que tout le monde profite!
Seulement au
Magasin de Soldes et Occasions
10, Rue Neuve - Place Neuve
On peut visiter le magasin sans acheter. Envoi contre remboursement.

Nouvel HORAIRE-AFFICHE
pour **La Chaux-de-Fonds,** est paru. 14594
Nos clients peuvent le réclamer gratuitement à notre bureau.
HAEFELI & Co, Rue Léopold-Robert 14

Louis Jobin
VÉTÉRINAIRE
Successeur de M. Jeanneret, vétérinaire, **Rue de la Serre 33, La Chaux-de-Fonds.** Téléph. **4.68.**
P-22315-C 12422

COMMIS
connaissant la sténo et la machine à écrire, la rentrée et la sortie, est demandée. — Faire offres écrites, avec prétentions, sous chiffres **R. G. 14592,** au bureau de l'IMPARTIAL. 14592

La Fabrique „Electa“
demande une 14565
Ouvrière piqueuse
ayant l'habitude du petit burin, et une
Ouvrière polisseuse
de portées d'arbres de barillets.
Entrée de suite ou à convenir.

Jeux de familles. Librairie - Papeterie **Courvoisier**

Enchères publiques
d'herbes sur pied
à la Jaluse, LE LOCLE
Le **lundi 14 juillet 1919,** dès 2 heures du soir, le citoyen **Fritz MULLER,** agriculteur à la Jaluse, près Le Locle, fera vendre par voie d'enchères publiques et contre argent comptant la récolte d'herbes sur pied d'une superficie de 15 à 20 poses.
Le Locle, le 9 juillet 1919.
Le Greffier de paix,
14566 Hri Grâa.

PIQUEUR
DE GRANDES-MOYENNES
connaissant le cran de lanternage, est demandé par la Manufacture des Montres 14558
Rythmos
Rue du Parc 150

La Fabrique de cadrans métal rue du Temple-Allemand 1 demande plusieurs
jeunes filles
connaissant si possible la partie, pour divers travaux. S'y adresser. 14601

CHEF
de fabrication
HORLOGER de toute première force est demandé pour diriger un Atelier de petites pièces ancre soignées depuis 7 lignes. Inutile de se présenter sans preuves de capacités. **Place stable** et d'avenir, assurée par contrat de longue durée. **Fort salaire.**
Offres écrites sous chiffres **X. B. 14494,** au bureau de l'Impartial. 14494

Ch. Petitpierre
Alimentation générale
En vente dans tous mes magasins
CONSERVES
de
Viandes et de Légumes
14117 **Grande baisse de prix** P 6842-3 N

Seule la marque:
2 mineurs
garantit l'authenticité du
Savon au lait de Lys
Bergmann
si apprécié par sa propreté, sa douceur et sa forte mousse. Excellent pour obtenir un teint pur et frais, et meilleur remède contre les impuretés de la peau. JH2998Z 14390
En vente partout.
BERGMANN & Cie, ZURICH

4000 oranges
à **5 cts.** et **10 cts.** la pièce
vendues demain **samedi,** sur la **Place du Marché** et au **Magasin PELLEGRINI,** rue de la Charrière 13. 14406

Ménagères, Attention!
GRANDE BAISSE
sur les **Confitures: QUATRE-FRUITS, fr. 1.70** le kilo. **ABRICOTS, fr. 2.80** le kilo.
CONSERVES pour touristes
Mercredi et **Samedi** sur la **Place du Marché** et **rue de la Balance 10-a.**
14544 Se recommande.

Tripes bouillies
Il sera vendu **samed 12 juillet,** sur le Marché aux viandes, devant le Bazar Parisien, 14614
de belles et fraîches TRIPES bouillies
à Fr. 2.— le demi-kilo.
ZURBUCHEN, Triperie, **Lyss** près Bienne.

Alcool de Menthe
d'après Dr Askinson très fort, à fr. 1.20.
Eau de Cologne
No 885
extra concentrée (92 %) à fr. 2.— la bouteille.
Seulement à la Parfumerie
J. RECH
Léop.-Rob. 58
Chaux-de-Fonds
13658 3

Cartes de visite
en tous genres
Imprimerie Courvoisier
Place Neuve

Bazar Parisien S. A.
Grand choix dans tous les articles
Portemonnaies-Portefeuilles
Sacoches Couteaux Ciseaux
Rasoirs de sûreté
Lames de rasoirs
Carnets de poche
Reçu beau choix en
SACS de perles couleurs
faits à la main
Prix avantageux Prix avantageux

A LA
Laiterie moderne
Tous les jours excellent
SERAC frais
ainsi que 13071
pétri au cumin
SANS CARTE
Se recommande,
Ed. Schmidiger-Boss.

Sertisseuse
sur machine Mikron
Bonne arrondisseuse sachant mettre les mobiles en place, pour vérification d'engrenages, est demandée par la 14479
Fabrique du PARC

La Fabrique INVICTA
Rue Léopold-Robert 109
demande 14515
Bons **acheveurs** d'échappements grandes pièces.
Remonteurs de finissages et mécanismes.
Poseurs de cadrans.
Acheveurs-termineurs
2 bons **mécaniciens-outilleurs** connaissant à fond l'outillage d'ébauches.
1 ouvrière pour le colimaçonnage de rochets.
2 bonnes **jaugeuses** de fournitures.

On demande un bon 14462
émailleur
Entrée de suite.
Même adresse, **on sortirait des émaux** en grandes séries, qual. soignées. P-2577-P
MM. **Wuillème frères,** Fabrique de cadrans, **Fontenais.**

On demande un bon 14464
jardinier
pouvant travailler seul. **Place stable.** — S'adresser à M. **Paul Bouvier,** industriel, à **St-Ursanne** (Jura bernois). P-2590-P.

Remonteur de finissages
connaissant bien l'engrenage
Ouvrière
pour remonter les barillets, on mettrait éventuellement au courant, trouveraient places stables et bien rétribuées à la 14440
Manufacture des Montres Rythmos
Rue du Parc 150

Remonteurs
de Rouages
pour petites pièces ancre 9 ¾ et 10 ½ lignes, sont demandés de suite à la Fabrique «VULCAIN», rue de la Paix 135. 14373

On demande 14529
Remonteurs de finissages
Acheveurs d'échappements
pour pièces 10½ lignes ancre. Travail lucratif et bien rétribué. On sortirait à domicile à ouvriers consciencieux. — S'adresser au Comptoir, rue Numa-Droz 2, au 1er étage.

Associé ou commanditaire
pour la fabrication de petites boîtes de montres (fantaisies) est demandé par monteur de boîtes qualifié. — Ecrire sous chiffres **A. B. 14519** au bureau de l'Impartial. 14519

A REMETTRE
pour cause de santé 14508
Atelier de Bijouterie
en plein activité et au centre des affaires. Peu de reprise. S'adresser à M. Martinetti, Place Saint-François 9, Lausanne.

N° 11839. — XXXIXme Année. 3 — 10c. Le Numéro 10c. — Vendredi 11 Juillet 1919.

2me Feuille — L'IMPARTIAL — 2me Feuille

La Suisse et la Ligue des Nations

Et nous non plus, nous n'en serions pas?

Monsieur le Rédacteur en chef,

C'est avec quelque ahurissement que j'ai lu dans l' « Impartial » de mardi, votre intention de faire campagne contre l'entrée de la Suisse dans la Société des Nations. Il était dans la logique des événements que les Allemands, les Suisses germanisés ou les néo-suisses d'Outre-Rhin fissent opposition à la Ligue des Nations ; on pouvait s'attendre aussi à ce que nos chefs socialistes prissent position contre les recommandations gouvernementales pour ne pas perdre l'habitude de la controverse, faisant en cela de plus le jeu de l'Allemagne, suivant leur habitude contractée dès 1914 ; mais que vous, Monsieur le Rédacteur en chef, vous suiviez la même direction, cela m'a quelque peu déconcerté. Il est vrai que vos raisons sont de nature opposée ; vous nous trouvez indignes ou incapables de collaborer dignement à l'œuvre de demain ; nos fautes politiques passées n'offrent pas une garantie suffisante pour qu'à l'avenir nous puissions agir en toute indépendance, en vrais Suisses ; vous craignez que la Société des Nations ne serve que les intérêts allemands, par notre intervention.

Je comprends vos craintes, sans cependant les partager complètement. Je crois qu'il y a dans votre conception des choses, une assez forte dose de paradoxe.

Lors des conférences de la Haye, j'ai entendu des hommes influents, critiquer amèrement l'insouciance de notre gouvernement, qui par son scepticisme et son manque d'horizon, n'avait pas su rattacher cette œuvre internationale à la Suisse. Aujourd'hui, grâce à diverses circonstances, mais surtout grâce à la clairvoyance des quelques uns de nos hommes politiques, entre autres de MM. Ador et Calonder, qui sont arrivés à temps à Paris avec des projets mûris, le siège de la future Société des Nations nous est assuré et c'est le peuple, qui refuserait cet honneur et cet avantage, brigués par tant d'autres peuples ? C'est inconcevable !

Un de nos éminents concitoyens revenu récemment de Paris nous confiait que notre peu d'enthousiasme pour la Ligue des Nations avait singulièrement refroidi les sympathies qui s'étaient fait valoir en notre faveur et que le siège de Genève n'était pas irrévocablement fixé.

On me dira que la chose est de peu d'importance et que du moment où l'on n'est pas favorable à la Ligue des Nations, peu nous importe son siège et son organisation. Erreur complète, marque de jugement politique ! — La Société des Nations s'organisera, se développera malgré nous, tout comme l'œuvre de la Haye a développé son embryon d'organisation ; la Société des Nations est une exigence de l'heure présente, malgré les imperfections du projet actuel, elle constitue déjà un important progrès sur l'œuvre de la Haye et sur tout ce qui existait jusqu'à ce jour. Devons nous faire comme à la Haye, un sabotage plus ou moins systématique du progrès ? Devons-nous continuer à naviguer dans le sillage de l'Allemagne qui fut toujours opposée à toute organisation internationale sérieuse, dans le domaine politique? Poser la question, c'est la résoudre. Notre devoir est de collaborer à l'organisation meilleure d'une Société des Nations et nous pourrons le faire d'autant mieux que l'organisme central en sera plus près de nous, d'autant mieux que nous aurons un contact plus intime avec lui. Le siège de la Société des Nations est très important, non seulement au point de vue honorifique ou matériel, mais surtout au point de vue moral. De même que nous pourrons avoir plus d'influence sur l'organisation mondiale, si son centre est à Genève, de même dans de telles conditions encourrons-nous davantage l'influence favorable.

Ce sont ces influences qui vous paraissent dangereuses, Monsieur le Rédacteur ; ce sont ces mêmes influences qui me paraissent utiles et désirables. Malgré toutes nos erreurs, qui donc est sans reproche ?) je crois qu'il y a chez nous encore beaucoup de bonne foi, de sens moral et d'honnêteté ; malgré notre « Realpolitik » je ne crois pas notre sentiment de l'idéalisme absolument éteint. J'ai confiance que ceux d'entre nos concitoyens qui seront appelés à fonctionner pour la Société des Nations, y apporteront toute leur énergie et toute leur valeur morale. Et même, si dans certaines circonstances, la Suisse devait appuyer telle ou telle revendication des peuples allemands, je ne vois pas qu'il faille y voir une raison de refuser notre collaboration à l'œuvre internationale présente.

En ces derniers mois, j'ai eu l'occasion d'assister à des assemblées où se sont rencontrés des Suisses allemands et romands. Ceux-là paraissaient de prime abord ennemis irréductibles de l'organisation proposée à Versailles. Mais peu à peu nos concitoyens de Bâle, de Zurich et d'ailleurs se sont rendus à nos raisonnements, si bien que dimanche dernier, lors de la dernière assemblée de la Commission Suisse pour la Ligue des Nations, les conclusions en faveur de l'entrée de notre pays dans cette Ligue furent adoptées à l'unanimité des délégués présents. Je fais le vœu qu'il en soit ainsi pour tous nos concitoyens qui auront à se prononcer sur cet important point, dans la prochaine votation fédérale.

Dr H. MONNIER.

Note de la Rédaction. — Afin que cet article conserve entièrement son intérêt d'actualité, nous le publions sans l'avoir préalablement soumis à l'examen de notre rédacteur en chef, M. P.-H. Cattin, absent de la localité depuis quelque temps. Aussitôt que nous l'aurons reçue, nous publierons la réplique que suggèreront à notre rédacteur en chef les lignes de M. le Dr Monnier.

A l'Assemblée nationale allemande

Sous la contrainte des événements

Le député Spahn, du centre :

Le traité de paix ne répond pas à l'esprit des principes qui régissent les peuples civilisés, mais est le résultat d'une inimitié qui nous poursuit par-delà la conclusion de la paix. La ruine de territoires allemands et de civilisation allemande nous remplit de la plus profonde douleur. Ce n'est pas pour l'amour de la paix, ni par conviction intime, mais uniquement sous la dure contrainte des événements, afin de sauver l'Etat de la violence et de l'anarchie et de préserver le peuple et la patrie d'une ruine certaine, que nous approuvons la ratification.

Les démocrates n'approuvent pas la ratification

Le député Schucking, démocrate :

Le parti démocratique allemand déclare qu'il ne peut approuver la loi portant ratification du traité de paix. Il laisse au contraire l'approbation de cette loi à la majorité de l'assemblée qui, le 27 juin, a autorisé le gouvernement à signer cette même paix. Notre fraction, aujourd'hui comme alors, est guidée par l'idée que, par l'acceptation de cette paix, le peuple allemand est menacé d'inconvénients plus graves encore que ceux qui pourraient résulter de son rejet (Très juste ! sur les bans des démocrates). Si maintenant la paix est conclue, malgré la protestation de notre fraction, nous savons du moins que nous sommes unanimes avec l'assemblée tout entière à prononcer sa condamnation morale.

Le parti populaire repousse aussi le traité

Le député Traub, au nom du parti populaire allemand :

Nous sommes pleinement conscients des conséquences d'un rejet. Mais c'est précisément pourquoi nous rejetons la responsabilité.

Traub parle ensuite longuement des discours de MM. Lloyd George et Clemenceau et continue : Si nous avions repoussé le traité de paix, la situation ne pourrait être pire. Ce traité est inapplicable. Nous ne cesserons de le répéter. Le jour de la libération allemande viendra et pour le cas où l'on oserait tenter de porter la main sur les chefs les plus éminents de notre peuple, nous crions : « bas les mains ! » (vifs applaudissements.) Tout a ses limites. L'honneur n'est point une vaine illusion, l'honneur est tout. Jamais la blessure de cette paix ne se cicatrisera. Jamais elle ne doit se cicatriser (applaudissements frénétiques à droite. Sur les tribunes également, vifs applaudissements. Le président Fehrenbach fait remarquer qu'il n'est pas permis aux tribunes d'applaudir et menace, au cas où l'incident se répéterait, de faire évacuer les tribunes. Grande agitation.)

Les socialistes indépendants sont contraints par la force

Le député Haase, socialiste indépendant, déclare au nom de son parti :

C'est sur notre initiative que le gouvernement a été engagé le 22 juin à signer la paix (rires sur tous les bancs). Nous approuvons le traité de paix sous la contrainte de la force, contre laquelle nous ne pouvons nous défendre. Nous n'avons pas le droit de tenter une défense, parce qu'elle ne ferait qu'entraîner pour notre peuple des souffrances nouvelles et plus grandes. Nous réclamons la suppression immédiate du blocus et le retour des prisonniers. Nous saluons le réveil des classes ouvrières révolutionnaires à l'est et à l'ouest de l'Europe et nous tendons au prolétariat du monde entier une main fraternelle. Nous combattons pour la liberté du monde. (Vives approbations sur les bancs des socialistes indépendants.)

Les protestations des populations de l'Est

Le député Winnig, socialiste, déclare au nom de la population de l'est :

Les dispositions du traité relatives aux régions de l'est manquent dans leur ensemble des bases juridiques exigées par les puissances alliées elles-mêmes (approbations). Avant toutes choses, les députés, au nom également des populations qu'ils représentent, doivent en ce moment historique protester unanimement et solennellement contre le morcellement de l'est allemand. Un jour viendra où la victoire du droit réparera l'injustice de Versailles. (Vives et longues marques d'approbation.)

...De l'Ouest

Le député Altekopte, au nom de la population des territoires arrachés à l'Allemagne à l'ouest, proteste contre l'injustice faite à ces populations. Nous avons la certitude que nos frères et nos soeurs resteront fidèles à la patrie, à laquelle ils appartiennent par la langue, les moeurs et la communauté du sang.

...Du Schleswig-Holstein

Le député Waldstein, démocrate, proteste au nom des députés du Schleswig-Holstein, contre le traitement infligé à cette province. Nous sommes d'accord, dit-il(pour que les parties de la population dont le caractère national est douteux décident dans un plébiscite dont le caractère national est douteux décident dans un plébiscite loyalement organisé de l'Etat auquel ils veulent appartenir. Mais le traité de paix contient à ce sujet des dispositions qui ne font que fausser et méconnaître toute consultation loyale. Quel que soit le sort qui attend nos compatriotes du Schleswig-Holstein, nous nous sentirons liés à eux et nous n'aurons de cesse qu'il ait été fait droit à la population du Schleswig-Holstein elle aussi.

Et même de.... l'Alsace-Lorraine

M. Fehrenbach, du centre :

Il est un peuple authentiquement allemand, qui ne peut faire entendre ici sa voix : l'Alsace-Lorraine. En ma qualité de président de l'Assemblée nationale, je sens qu'il est de mon devoir de m'associer à la protestation des autres territoires arrachés à l'Allemagne. (Vives et longues marques d'approbation).

Le député Schiffer, démocrate :

Je demande une suspension de séance d'un quart d'heure, car une discussion particulière des fractions est absolument nécessaire après la décision surprenante du parti national allemand.

Avec l'assentiment de la Chambre, le président y consent et fixe la reprise à midi et demi.

Une proposition singulière des Nationaux

A midi 29, le président Fehrenbach ouvre la deuxième séance. L'assemblée passe à la discussion en deuxième lecture de la loi de ratification du traité de paix. Pendant la suspension de séance, les nationaux allemands ont décidé de transformer leur motion d'amendement en projet de loi qui serait ainsi conçu : « La signature du traité de paix est approuvée avec la réserve contenue dans la résolution. »

Le député Schiffer, démocrate :

Nous voterons contre cette proposition et nous regrettons qu'elle ait été présentée. (Approbations). A cette heure, la clarté et la décision sont plus que jamais nécessaires. La proposition ne peut provoquer que le trouble et l'obscurité. Nous ne pouvons nous y associer.

M. Groeber, du centre :

Cette proposition, présentée au dernier moment, nous paraît asez singulière. Notre projet de création d'une cour de justice impartiale a été repoussée par l'Entent et nous ne pouvons pas revenir là-dessus. Nous n'avons besoin d'aucun collège de savants pour nous éclairer sur la question. Il est évident qu'en présentant sa proposition, le parti Schutz-Bromberg poursuit uniquement un but politique (applaudissements sur les bancs de la majorité. Protestations violentes et crie : Démagogie ! sur les bancs de la droite.)

L'orateur, constamment interrompu, poursuit, en se tournant vers la droite : Personne dans cette assemblée n'éprouve le moindre doute sur les buts que vous poursuivez (applaudissements sur les bancs de la majorité.)

Vous voulez assaisonner le potage de votre parti avec cette proposition (la majorité applaudit). Nous aurons soin que cette manoeuvre ne vous réussisse pas (vifs applaudissements sur les bancs de la majorité).

M. Schutz-Bromberg, du parti populaire allemand :

Notre proposition est le dernier appel à la justice poussé par un peuple voué à la ruine (applaudissements à droite).

Le président Fehrenbach constate que la proposition des nationaux-allemands n'a été remise au bureau qu'entre 10 heures 20 et 10 heures 25 (marques d'attention).

Le temps des réserves est passé

Le ministre des affaires étrangères, M. Muller :

Je regrette excessivement que même dans cette heure historique nous devions assister à des querelles de partis. Quant au reste, je crois que le temps des réserves est passé. Il ne s'agit aujourd'hui que de prononcer un oui ou un non. Qu'est-ce que nos ennemis verraient dans cette proposition ? Rien d'autre qu'une suprême manoeuvre (Très juste. Vives marques d'approbation des partis de la majorité.) Ce n'est qu'avec des moyens loyaux que nous pourrons obtenir la revision du traité, mais de semblables propositions constituent une mauvaise préparation (Applaudissements.)

Le député Loebe, socialiste :

Le but de la proposition n'est pas douteux. Le secrétariat du parti populaire allemand a fait connaître que les conditions de paix écrasantes doivent être utilisées dans un but d'agitation. (Ecoutez ! Ecoutez !) Le dépôt de cette proposition et tout le discours du député Straub ne répondent pas à la dignité de cette assemblée.

Député Delbruck, national-allemand :

Notre proposition a déjà été votée hier par la fraction, mais sans que nous en soyons responsables, n'a pas été imprimée. Elle ne devait aucunement surprendre la Chambre.

Député Haase (socialiste-indépendant) :

Le député Traub a montré que son parti poursuit d'autres intérêts. Nous refusons de nous associer à cette comédie.

Député Heintze (parti populaire allemand) :

La fraction déplore cette proposition, qui n'a semé que de la méfiance. La majorité de mon groupe la repousse.

Le député Schulz-Bromberg repousse encore une fois les reproches qui ont été adressés à son parti.

Le vote

A la votation, la proposition du parti populaire national allemand est repoussée et le projet de loi est adopté sans modificatoins.

Sur la proposition de Fehrenbach, la Chambre décide de passer au troisième débat. La parole n'est pas demandée.

Sur la proposition du député Richter-Ostpreussen (parti populaire national-allemand) on passe au vote nominal, qui donne comme résultats : Votants, 322. Aceptants, 208 ; Rejetants, 115. — La loi est donc adoptée.

La séance est levée.

Chiffons de papier

Tout l'univers se pâme d'admiration devant les droguistes de France, qui ont su enrayer d'une manière radicale la hausse de certains produits. Au printemps dernier, le tilleul se vendait 12 et 14 francs le kilo, au lieu de 4 francs avant la guerre. Cette année-ci, les producteurs émettaient la prétention de le vendre 16 et 17 francs. Les droguistes ont répondu qu'ils le paieraient 7 francs, pas un sou de plus, ou qu'ils s'en passeraient. Et le prix s'est stabilisé à 7 francs.

Il existe bien d'autres produits dont la hausse exagérée ne peut se justifier que par l'âpre avidité des producteurs ou des intermédiaires. Si le public refusait de se laisser rançonner d'une manière aussi scandaleuse, les prix redeviendraient normaux, ou à peu près. Seulement, il y a de par le monde une foule de belles dames qui ne regardent pas à payer n'importe quel prix, sous prétexte que leur mari gagne assez d'argent mignon, et elles se soucient fort peu de savoir si elles rendent la vie impossible aux pauvres ménagères en favorisant la hausse. Au contraire, elles ont l'air tout heureuses de savoir « qu'il n'y en a que pour elles ».

Et puis, il faut bien dire qu'il est plus facile de dire aux producteurs trop âpres au gain : « Gardez votre camomille et votre tilleul, je m'en passerai ! », que de renoncer à acheter du fromage, du beurre, de la viande ou des légumes.

Margillac.

A l'Extérieur

La Conférence de Paris

Une commission spéciale enquêtera sur les évènements de Fiume

PARIS, 10 juillet. — (Havas). — Situation diplomatique. — La délégation autrichienne a reçu, à 17 heures, à St-Germain, les trois réponses que lui a adressées M. Clemenceau au nom de la conférence. Vers la fin de l'après-midi, M. Dutasta, secrétaire général de la conférence, s'est rendu à Versailles où il fit à M. von Lersner une communication verbale le priant d'attirer l'attention de son gouvernement sur le fait qu'en évacuant la rive ouest de la Vistule, conformément au traité, les troupes allemandes emmènent en même temps avec elles le bétail et les objets mobiliers.

Le Conseil suprême des Alliés s'est réuni dans l'après-midi. MM. Clemenceau, Lansing et Balfour assistaient à la séance avec MM. Crespi, remplaçant M. Tittoni, Matsui et Makino. Ils ont décidé qu'une commission spéciale, chargée de procéder sur place à une enquête sur les incidents de Fiume partirait jeudi soir. Le délégué italien restant à désigner pour que la commission interalliée des quatre généraux soit au complet n'a pas été nommé hier après-midi.

Les représentants des grandes puissances ont approuvé les rapports de la commission chargée de tracer la frontière entre la Yougo-Slavie et la Hongrie.

Enfin, le conseil s'est occupé des diverses questions d'ordre militaire posées par l'exécution du traité avec l'Allemagne, notamment l'évacuation de la Pologne, la limitation des armements et le contrôle des fabrications de guerre. Les décisions prises à ce sujet sont naturellement demeurées secrètes.

Le traité avec l'Autriche

M. Clemenceau répond à la note autrichienne

PARIS, 10 juillet. — (Havas). — M. Clemenceau a répondu à la note autrichienne relative à la Société des Nations enregistrant l'adhésion de l'Autriche et déclara que l'intention des Alliés ne fut pas d'en exclure pendant longtemps l'Autriche, dont les Alliés n'admettent pas les arguments en faveur de son admission immédiate. En appréciant les preuves de bones intentions que donna l'Autriche par son attitude, les Alliés sont prêts à appuyer la candidature de cette dernière, dès qu'ils seront assurés qu'elle possède un gouvernement responsable, démontrant qu'elle peut remplir ses obligations.

Les Alliés ont étudié les propositions de M. Kramarcz sur le règlement des différends internationaux et l'organisation d'une cour permanente internationale de justice. Ces propositions seront soumises ultérieurement au conseil de la Société des Nations.

M. Clemenceau conclut en repoussant momentanément l'addition proposée au pacte relativement à la liberté de transit, qui pourra être examinée ultérieurement par la Société des Nations.

M. Clemenceau répondant également à la note autrichienne relative aux fonctionnaires autrichiens dans l'Amérique du Sud dit qu'il ne s'opposait pas à leur rapatriement. La conférence de la paix prendra des mesures pour faciliter leur voyage.

DERNIERE HEURE

La notification de la ratification du traité de paix par l'Allemagne a été apportée jeudi

La remise de la ratification

VERSAILLES, 10 juillet. (Havas). — M. von Lersner a apporté ce matin à 11 heures, au colonel Henry, la notification officielle de la ratification du traité de paix par le Parlement.

Le colonel Henry a porté immédiatement le document au ministère des affaires étrangères.

La grève générale
du 21 juillet

Son opportunité est discutable

PARIS, 10 juillet. — (Havas). — L'«Echo de Paris», qui dit avoir cherché à obtenir dans les milieux intéressés l'avis sur l'opportunité de la grève générale du 21 juillet assure que les milieux syndicalistes se rendent compte de son impopularité et redoutent un échec complet. Dans une conversation que ce journal a eue avec une personnalité bien renseignée, celle-ci a reconnu le peu d'empressement des organisations étrangères à adhérer au mouvement. Cette personnalité prête à Bidegaray, représentant des cheminots à la C. G. T., des propos disant notamment que les syndicalistes sont à la remorque de la politique et des politiciens de métier, affirmant que les cheminots à qui l'on impose de faire une grève de 24 heures la feront mais sont las des politiciens d'autant plus qu'ils viennent d'obtenir satisfaction touchant le relèvement des salaires et la stricte application de la journée de huit heures. M. Bidegaray, qui estime que la grève de 24 heures amènera dans le trafic une perturbation qui durera 15 ou 20 jours, redoute que le gouvernement trouve une arme contre les grévistes en persuadant aux soldats qu'ils entravent leur démobilisation et le ravitaillement des régions dévastées.

Un appel aux cheminots

PARIS, 11 juillet. — (Havas.) — M. Claveille, ministre des travaux publics, a soumis au Conseil des ministres le texte d'un appel adressé aux cheminots qui ont adhéré à la grève du 21 juillet. Ceux qui, appartenant aux classes présentes sous les drapeaux, abandonneront leur poste, seront soit mis à la disposition de l'autorité militaire, qui les renverra à leurs corps sans préjudice des mesures disciplinaires, soit punis disciplinairement, en application du décret du 22 juin 1914. Ceux qui appartiennent à des classes démobilisées pourront être traduits devant un conseil de guerre, en application de la loi de 1877 sur les réquisitions.

Le ministre compte sur le sentiment du devoir civique des cheminots pour ne pas être obligé de recourir à des mesures de rigueur.

M. Clémentel a adressé aux fonctionnaires de la P. T. T. une circulaire faisant appel à leurs sentiments du devoir professionnel et si quelque fonctionnaire ou auxiliaire n'assure pas le service, son absence sera constatée et considérée comme abandon de ses fonctions.

Des avances exceptionnelles

PARIS, 11 juillet. — (Havas). — La Chambre a adopté un projet de 190 millions pour avances exceptionnelles au personnel civil de l'état.

Mort de l'aviateur Navarre

VERSAILLES, 11 juillet. — (Havas). — Jeudi après midi, l'adjudant Navarre qui, depuis quelque temps, n'appartenait plus à l'aviation militaire, exécutait un vol d'entraînement. En voulant atterrir à l'aérodrome de Villacoublay, à 16 h. 30, le malheureux pilote, afin d'éviter des avions qui étaient sur le terrain, a heurté des fils téléphoniques et s'est écrasé sur le sol. L'appareil a été complètement détruit. Navarre a succombé durant son transport à l'hôpital de Versailles.

L'extradition de l'ex-kaiser

LA HAYE, 10 juillet. — (Wolff). — Ainsi que l'annonce le Bureau de correspondance hollandais, on ne sait rien dans les milieux hollandais compétents au sujet d'une note qui aurait été envoyée par les Alliés au gouvernement néerlandais concernant l'extradition de l'ex-empereur allemand.

L'évacuation des troupes allemandes à Riga

BERLIN, 11 juillet. (Wolff). — Sur l'énergique protestation de l'Allemagne, l'Entente a autorisé le mouvement de navires nécessaires au rapatriement des Allemands de Riga et à l'évacuation des troupes allemandes qui se trouvent dans la ville.

L'administration des pays du Rhin

BERLIN, 10 juillet. — Suivant la «Deutsche Allgemeine Zeitung», M. Dutasta a communiqué au nom de l'Entente que les discussions concernant l'administration des pays du Rhin allaient commencer tout de suite, et cela en corrélation avec la session pour la reconstruction en territoires belges et français.

A la Chambre italienne

La situation financière du pays

ROME, 11 juillet. (Stefani). — A la Chambre, le ministre du trésor, dans un exposé financier, a dit que dans l'exercice 1918-1919, les dépenses effectives s'élèvent à 32,659,000,000 de lires et les recettes effectives à 8,461,000,000, contre 4,419,000,000 pour l'exercice précédent. Le déficit se trouve en partie couvert par des emprunts et le reste, soit 13,275,000,000 par les moyens du trésor. Pour l'exercice 1919-20, on prévoit un déficit de 2,750,000,000. La situation des instituts d'émissions est satisfaisante. La dette publique est de 77,768,000,000 de lire, dont 20,303,000,000 en bons du trésor. Le change sera amélioré par des accords entre des groupes financiers italiens et étrangers.

Le ministre a relevé que les dépôts dans les caisses d'épargne postales ont passé de 3,200,000,000 à 4,050,000,000 de lires. Les dépôts dans les autres caisses marquent aussi une augmentation très sensible.

L'avoir de l'Institut national d'assurances dépasse 300 millions, la gestion des risques de guerre a donné 414 millions de bénéfices, dont 300 millions seront versés à l'oeuvre nationale des combattants.

Le ministre dit que la dette de l'Italie à l'étranger a passé de 13,851,000,000 à 19,008,000,000, ce qui montre la large et amicale assistance des gouvernements alliés. Les dépenses de guerre se chiffrent à plus de 90 milliards. Le ministre espère que la somme demandée pour les réparations pourra suffire à payer la dette à l'étranger et laisser une large marge. Les contributions ont accusé une augmentation de 3,500,000,000 sur le chiffre antérieur. Le gouvernement réalisera la réforme des impôts sur la base du projet Meda. Il faut aussi un impôt extraordinaire progressif sur la richesse, avec une moyenne de 15 pour cent. Les petites fortunes en seraient exclues. Les importations d'objets de luxe seront limitées. Le commerce sera dirigé de façon à assurer l'approvisionnement du pays. Le gouvernement fera une forte politique d'épargne, de travail et de production.

Ferri contre d'Annunzio

MILAN, 11 juillet. — Dans leur compte-rendu de la séance de mercredi à la Chambre, les journaux signalent un incident qui s'est produit pendant le discours du député socialiste Enrico Ferri.

Selon le «Corriere della Sera» ce dernier aurait dit notamment: «Que devons-nous penser d'un gouvernement qui, ayant à sa disposition la censure et les pleins-pouvoirs, a permis à un poète de dire au Colysée, que l'opposition faite à l'Italie par M. Wilson a été causée par des femmes? De telles paroles n'auraient pas dû être prononcées en Italie, et surtout pas par un homme tel que Gabriele d'Annunzio.»

Le député Gasparotto, interrompant, s'écrie: «Moi, le dernier des combattants, je dois relever avec une profonde amertume cette insulte lancée contre un glorieux absent.»

Le député Ferri riposte: «J'ai dit la vérité».

Gasparotto: «Comme le gouvernement n'est pas intervenu pour protester, c'est moi, bien que mes idées politiques soient différentes de celles de Gabriele d'Annunzio, qui proteste contre l'injure. Un homme qui a combattu pendant quatre années ne mérite pas un pareil outrage.»

Le «Popolo d'Italia» écrit sur le même sujet: «Si, à Rome, il ne se trouve pas un homme qui soit capable de cracher au visage d'Enrico Ferri et de le battre jusqu'au sang, nous déclarons que Rome est devenue un repaire de lâches!»

Les frontières autrichiennes

PARIS, 11 juillet. (Havas). — Le «Temps» dit que la commission des frontières autrichiennes a poursuivi, dans la matinée de jeudi, l'étude des dispositions à prendre sur la rive méridionale du Danube, au sud et au sud-est de Presbourg. On sait que, pour le cas où une partie du territoire hongrois se trouverait rattachée à l'Autriche, les Tchéco-Slovaques souhaitent obtenir une bande de territoire située au sud du Danube, afin d'avoir accès direct aux chemins de fer hongrois qui se dirigent vers le midi. La commission semble envisager actuellement dans cette région la création d'une zone démilitarisée.

Le «Temps» dit que c'est l'état-major interallié de Versailles qui est chargé d'examiner les mesures éventuelles qu'il conviendrait de prendre contre des velléités agressives des bolchévistes magyars. Le Conseil suprême aura probablement discuté ce problème jeudi après midi et examiné s'il n'y a pas lieu de demander aux Etats limitrophes de la Hongrie leur concours armé contre les Magyars.

Grand Conseil bâlois

BALE, 11 juillet. — Le Grand Conseil, dans sa séance de jeudi après-midi, a repoussé une proposition socialiste tendant à la revision de la loi sur la Banque cantonale dans le sens de l'emploi de la caisse des pensions pour invalidité en faveur de la future caisse vieillesse, invalidité, des veuves et des orphelins, pour tout le personnel cantonal, par 48 voix contre 42. Il a approuvé le rapport et les comptes de la Banque cantonale de 1918, qui bouclent par un bénéfice net de fr. 1,536,753. Après avoir liquidé quelques affaires de moindre importance, le Conseil a clos sa session. Une session extraordinaire aura lieu le 7 août pour la discussion de la loi révisée sur les traitements.

Le trafic avec l'Est français

BERNE, 10 juillet. — Les gares suisses sont avisées qu'elles ont à suspendre jusqu'au 15 juillet, les envois de marchandises à destination des stations des chemins de fer de l'Est français, ainsi que le transit par ces stations. Le trafic avec les ports français ne sera pas restreint

La circulation des autos le dimanche

ZOUG, 11 juillet. — Au début de la séance du Grand Conseil, le député Gallmann, socialiste, a fait une déclaration, dans laquelle il a retiré formellement comme fausses et non fondées, les accusations qu'il avait portées en son temps au Grand Conseil contre le conseiller d'Etat Stadlin, à propos de l'affaire de la Banque cantonale de Zoug. Le Grand Conseil a décidé ensuite, par 35 voix contre 16, sur la proposition du Conseil d'Etat, d'interdire les dimanches et jours fériés la circulation des automobiles et véhicules à moteur dans le canton de Zoug, de 11 heures du matin à 6 heures du soir.

STANS, 10 juillet. — Le Grand Conseil a décidé, malgré les pétitions adressées par les diverses stations d'étrangers, l'interdiction de la circulation des automobiles le dimanche, et le maintien de certaines restrictions dans leur circulation pendant la semaine. Les jours de semaine, la circulation des automobiles est autorisée de 7 heures du matin à 10 heures du soir.

L'or allemand

BERNE, 10 juillet. — Plusieurs journaux annoncent que les 18 millions de francs en or dus par l'Allemagne à la Suisse et dont l'Entente n'avait jusqu'à présent pas autorisé la sortie, seraient enfin arrivés en Suisse, et cela dans un wagon très sale, paraissant arriver directement de la guerre. Le wagon était accompagné de deux hauts fonctionnaires allemands des finances travestis en employés de chemins de fer.

Le «Bund» apprend que malheureusement les 18 millions que l'Allemagne nous doit pour le remboursement de crédits pour l'exportation de montres, de broderies, etc., n'ont pas encore été payés. Ensuite de l'opposition des Alliés, les dernières traites étant échues le 30 juin ont été maintenant prolongées provisoirement au 15 août.

Par contre, le «Bund» constate que deux importants envois d'or sont déjà arrivés d'Allemagne en Suisse. Un le 30 mai, au total de 14 millions trois quarts, dont 10 millions pour couvrir les frais de l'internement des prisonniers de guerre allemands et les frais résultant de la représentation des intérêts allemands à l'étranger par les Légations suisses, et le reste, 4 millions trois quarts, pour le remboursement des crédits accordés à la Croix Rouge allemande. Un deuxième envoi d'or, d'un peu plus de 12 millions, est arrivé le 23 juin; il était destiné au paiement des intérêts des créances et des avances suisses: il s'agit en particulier des 150 millions avancés à l'Allemagne par la Centrale suisse des charbons.

SPORTS

Les athlètes remercient les Chaux-de-fonniers

L'exposition si riche des principaux prix qui récompenseront les glorieux vainqueurs du concours de l'Athlète complet et que l'on peut contempler dans les vitrines du magasin H. Ducommun, rue Léopold-Robert 37, mérite d'être vue. Dans un élan magnifique de générosité et digne de la cause à laquelle ils sont attribués, la population tout entière a voulu manifester par des dons sa sympathie au sport moderne par excellence: la culture physique et l'athlétisme. Conseil d'Etat, Conseil communal, négociants, industriels, sociétés locales de chant, musique, football, tous ont contribué à faire un pavillon de prix comme nul n'en a jamais vu. Une coupe en argent d'une valeur de fr. 125 sera décernée à l'as des athlètes complets, qui saura, par la valeur de ses muscles et une sévère préparation de la culture physique, surclasser tous les concurrents

Il y aura samedi et surtout dimanche, au Parc des Sports, une foule vibrante qui suivra de près les prouesses qui s'accompliront, car on tentera de battre plusieurs records; tout fait prévoir qu'ils seront battus.

La Musique des Armes-Réunies, toujours dévouée quand il s'agit d'honorer et de fêter le sport, à prêter son concours, donnera concert dimanche après midi, et participera au cortège, ainsi que les délégués des sociétés locales accompagnées de leur bannière; toutes y sont invitées. Les éclaireurs et les Samaritains seront aussi à la brèche et rendront de précieux services aux organisateurs, même la section de juniors de l'Olympic, formée il y a deux mois, se présentera très modestement dimanche après midi par des exercices rationnels de culture physique. Il y aura de quoi intéresser chacun et chacun se rendra à la fête des athlètes.

Le Tour de France

Les coureurs du Tour de France sont arrivés dans l'ordre suivant à Luchon (6me étape):

1. Barthélémy, très dispos, à 17 heures 41 m. et 51 secondes; 2. Lambot, à 18 h. et 28 s.; — Chassot s'est luxé l'épaule; — 3. Alavoine, 18 h. 15 m. 28 s.; 4. Lucotti, 18 h. 17 m.; 5. Christophe, 18 h. 18 m. 54 s.; 6. Scieur, 18 h. 19 m. 59 s.; 7. Masselis, 18 h. 29 m. 26 s.; 8. Masson, 18 h. 33 m. 17 s.

Classement général officiel: Christophe, en 99 h. 47 m. 22 s. — Masson, en 100 heures 16 m. 45 s. — Lambot, en 100 h. 18 m. 5 s. — Alavoine, en 100 h. 35 m. 16 s.

La cote du change
le 11 au matin

(Les chiffres entre parenthèses indiquent les changes de la veille).

		Demande		Offre	
Paris		82.25	(81.00)	83.50	(82.25)
Allemagne		37.50	(36.00)	39.50	(38.00)
Londres		24.97	(24.92)	25 15	(25.10)
Italie		65.00	(64.75)	66 50	(66.50)
Belgique		78.00	(78 00)	80 00	(80.00)
Vienne.		15.75	(15.50)	17.50	(17.50)
Prague.		26.00	(25.50)	28.50	(28.00)
Hollande		211.00	(211.00)	213.00	(213.00)
New-York	câble	5.52	(5.50)	5 68	(5.65)
	chèque	5.51	(5.49)	5.68	(5.65)
Russie		35.00	(35.00)	70.00	(70.00)

Chronique suisse

L'éloge d'Oscar Bider

On écrit au «Journal de Genève»:

La mort de Bider est pour tous ceux qui l'ont connu un réel chagrin.

Sa maîtrise prodigieuse n'avait d'égale que la bonté de son cœur et que la modestie avec laquelle il faisait servir son expérience à la perfection des autres. Il se dégageait de sa personne un prestige irrésistible dû, non à son grade ou à ses fonctions, mais qui émanait de sa force, de sa volonté et de ses actes. Les conditions matérielles et sociales de ses subordonnés n'étaient, à ses yeux, d'aucune importance: un acte de courage et de discipline valait mieux, auprès de lui, que toutes les théories et que tous les discours.

Il était généreux jusqu'à la prodigalité et c'est à ses camarades moins fortunés, aux petits employés d'hôtel et aux pauvres de la rue qu'il aimait tendre la main.

Il avait en horreur les flatteries et les vantardises et, au cours des dernières années, il se défiait des relations nouvelles par crainte de manœuvres trop intéressées. On pouvait abuser de sa patience et de sa générosité sans jamais les lasser, mais un seul mensonge ou un seul cas d'indiscipline pouvait briser les amitiés les plus anciennes.

Il avait le calme et la ténacité de la race, mais il admirait par-dessus toute chose l'esprit latin, sa vivacité, son aisance; en maintes occasions, il rendit hommage aux pilotes français, ses maîtres et ses camarades, auxquels il devait, disait-il, sa formation et ses succès. Il refusa souvent les offres les plus brillantes de l'étranger, parce qu'il voulait une aviation suisse forte et bien ordonnée. L'œuvre entreprise s'accomplissait heureusement: il est mort dans son avion préféré, par un clair matin d'été, brutalement, ainsi qu'il l'avait toujours désiré.

Ses camarades et ses élèves garderont son souvenir pieusement.

La Suisse se fit toujours un devoir de rendre hommage aux hommes forts qui contribuèrent à son honneur et à sa prospérité; des nations voisines glorifièrent jadis leurs aviateurs les plus courageux: il convient de suivre cet exemple et de rester fidèle à nos traditions.

C'est pourquoi j'ai pensé, monsieur le rédacteur, que vous seriez heureux d'user de votre influence et de vos relations pour organiser une souscription nationale qui permette d'élever à Bider, là même où il tomba, un monument, si modeste soit-il, qui rappelle au peuple suisse le souvenoir d'un de ses enfants les plus humbles et les plus valeureux.

Ce n'est là qu'une idée; il vous appartient de la réaliser.

Daignez croire, monsieur le rédacteur, à mes sentiments respectueux.

H. ANDRE,
1er lieutenant aviateur.

Les funérailles de Bider

LANGENBRUCK, 10 juillet. — Jeudi après-midi ont eu lieu les funérailles du premier-lieutenant aviateur Oscar Bider et de sa sœur, décédée le même jour que lui. Le colonel commandant de corps Bornand et de nombreux officiers supérieurs ont pris part au cortège funèbre. Le gouvernement de Bâle-Campagne était également représenté. Des discours ont été prononcés au cimetière par le peintre Cardinaux de Berne au nom de la parenté des défunts, par le président de commune et député au Grand Conseil Dättwyler, au nom de la commune de Langenbruck et par le colonel de Loriol au nom de l'état-major de l'armée et du Département militaire. La musique de Langenbruck a joué des morceaux funèbres. Le major Isler, au nom du corps des aviateurs, a fait l'éloge du camarade défunt. Après une prière dite par le pasteur de Langenbruck, la compagnie d'honneur a tiré une salve. Deux biplans étaient venus de Dubendorff apporter un dernier salut à l'aviateur disparu.

La Chaux-de-Fonds

La levée du blocus.

Ainsi qu'on le sait l'Entente a donné à entendre que la levée du blocus interviendrait dès l'instant où l'Allemagne aurait communiqué à Paris la ratification du traité de paix. Actuellement le représentant de l'Allemagne chargé de transmettre le document de ratification à Paris, a quitté l'Allemagne. Il y a lieu d'admettre que la remise officielle du document ayant eu lieu jeudi, la levée du blocus interviendra, dès l'instant où les Etats neutres auront été avisés télégraphiquement de la suppression des restrictions en vigueur. La nouvelle est attendue d'un moment à l'autre au palais fédéral.

2 ½ kg. de sucre en juillet.

Plusieurs personnes ne savent pas encore que le coupon n° 7 de juillet de la grande carte jaune (denrées monopolisées) vaut 1 ½ kg. de sucre, ceci sans préjudice du coupon n° 1, qui vaut 1 kilo.

Fêtes des cerises à la Béroche.

Le mauvais temps a fait renvoyer d'une semaine la fête des cerises organisée à la Béroche. Cette fête si la température le permet aura lieu dimanche 13 juillet. Pour plus de détails, voir aux annonces.

Imprimerie COURVOISIER, La Chaux-de-Fonds

Société de Consommation
Rue Léopold-Robert 46

PARAPLUIES

A vendre
ou à louer, dans la basse Bécoche, une 14572

MAISON

comprenant logement et petit rural. Jardin attenant. Prix modéré. — Ecrire sous chiffres **P 2080 N**, à **Publicitas S. A.**, à Neuchâtel.

A vendre au Val-de-Ruz
une

MAISON

composée de 2 logements de 3 pièces et cuisine, plus deux chambres au sous-sol ; lessiverie, petit rural pour 2 vaches, porcherie, poulailler et 9000 mètres de terrain. Vue splendide sur le lac et les Alpes. 14496
S'ad. au bur. de l'«Impartial».

On demande à louer
de suite un 14530

LOCAL

pour horlogerie, d'environ 50 ouvriers. — Offres en écrivant, sous chiffres **E. Z. 14530** au bureau de l'Impartial.

CONCOURS

Le poste d'**ORGANISTE** (harmonium) de l'**Eglise Nationale des Planchettes** est mis au concours. — Pour les renseignements et les offres, s'adresser à M. **Haldimann**, Pasteur, jusqu'au **31 juillet**. 14141

Emailleuses

Plusieurs jeunes filles sont demandées pour émaillage de bijouterie. Travail facile. Rétribution immédiate. 14302
S'adr. au bur. de l'«Impartial»

Tourneurs - Mécaniciens
Outilleur
Ajusteur

sont demandés de suite en France, pour mécanique de précision. Places stables et bien rétribuées. Adresser offres et certificats à la S. A. Hasler, à MONTBELIARD (Doubs). 14336

Ajusteurs, Rectifieurs et Aléseurs

très capables et sérieux, connaissant parfaitement la construction des petites machines de précision, trouveraient places stables. Inutile de s'adresser sans références de 1er ordre. Faire offres à MM. les Frères **Breguet, Quai de St-Jean, Genève.** 14049

Emboîtages

Emboîtages, posages de cadrans, grandes pièces, sav. argent, sont à sortir à domicile. 14297
S'ad. au bur. de l'«Impartial».

Fourniturist e

pour exportations demande place. Offres écrites et conditions, sous chiffres **R. B. 14286**, au bureau de l'«Impartial». 14286

MONTRES

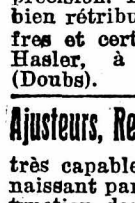

de poche, tous genres en or, argent, métal, acier, ancres et cylindres. Montres-bracelets pour Dames ou Messieurs. - **Grand choix, qualité garantie.** Vente au détail. S'adresser chez M. Perret, rue du Parc 79 au 3me étage.

TIMBRES CAOUTCHOUC
EN TOUS GENRES 9335
C. Luthy, Rue Léopold Robert 48

MEUBLES
LITERIE

Crin d'Afrique	le ½ kilo, Fr.	**0.90**
Crin noir	depuis » » »	**2.50**
Plumes pour oreillers	» » » »	**2.50**
Edredons pour duvets	» » » »	**6.—**
Coutil matelas fil, mi-fil, coton,	depuis le mètre »	**7.—**

ATELIER DE TAPISSIERS
ATTACHÉ A LA MAISON

PROGRÈS

Fiat

Torpédo 4 places, 12/16 HP, 4 cyl., Lires 13.500
Torpédo 6 places, 15/25 HP, 4 cyl., Lires 20.000
Torpédo 6 places, 30/40 HP, 6 cyl., Lires 25.000
Landaulets et ballons démontables, livrables sur demande.

Toutes ces voitures sont avec Démarrage et Eclairage électriques et roues métalliques amovibles. Les prix indiqués s'entendent franco Turin. Tous renseignements sont donnés par 13242

Segessemann & Co - St-Blaise
Agents généraux de la **Fiat**, pour le Canton de Neuchâtel, Bienne et Jura Bernois O. F. 766 N.

Grand choix de

SACS de Touristes

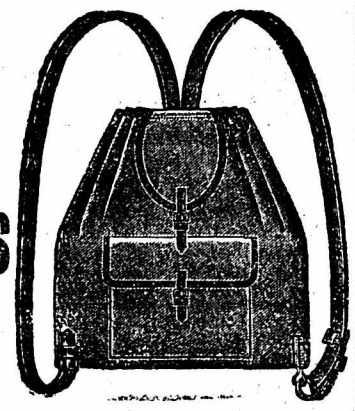

du meilleur marché au plus cher chez

Adler

La Chaux-de-Fonds Rue Léopold-Robert 51

Jeune
Horloger-Rhabilleur

connaissant son métier à fond et pouvant donner de sérieuses références, est demandé par une bonne et sérieuse maison. — S'adresser chez M. **John Dubois,** rue du Nord 41. 14621

Abonnements de Vacances

Fr. 1.45 par mois

payable **à l'avance,** dans nos Bureaux, ou à notre Compte de chèques postaux **IV-b 325.**

Administration de l'IMPARTIAL.

PIÈCES FORGÉES
Fer ou acier de toutes formes
Usines du Petit-Creusot
Forges électriques.
Gare **Cercelles** (Neuchâtel)

FAVORISEZ
de vos
ordres de publicité
une agence
exclusivement suisse
et veuillez vous adresser à
ANNONCES SUISSES S. A.

Lausanne. Tél. 29 21
Bâle, Berne, Lucerne, St-Gall, Schaffhouse, Zurich

Transmission d'annonces aux tarifs mêmes des journaux sans augmentation de prix.

Un seul manuscrit

suffit, quel que soit le nombre de journaux, d'où **économie de temps, de travail et d'argent.**

En confiant vos annonces aux **Annonces Suisses S. A.**, vous n'avez à traiter qu'avec une **seule administration** et vous ne recevez **qu'une seule facture** ; vous n'avez ainsi aucun frais supplémentaire à payer. Il en résulte que les relations entre la presse et le public sont grandement facilitées.

En sa qualité de **seule concessionnaire** de l'Association des journaux suisses pour la Publicité et de son caractère **exclusivement suisse,** notre société est on ne peut mieux placée pour établir des devis détaillés et exécuter promptement les ordres de publicité pour n'importe quel journal.

Transmission d'annonces aux JOURNAUX DU MONDE ENTIER

Etude de Me Paul JACOT, notaire, à SONVILIER

Vente d'une Maison

Samedi 19 juillet courant, dès 5 heures du soir, l'hoirie de M. **Benoît HAUSER,** à **Renan**, exposera en vente publique et volontaire les immeubles dépendant de la succession, savoir :

Une **propriété** sise à **Renan**, lieu dit « Sur le Moulin », se composant d'une maison d'habitation, avec dépendances en nature de jardin, aisance et pré d'une contenance totale de 5 a. 89 centiares.

Ces immeubles sont agréablement situés et seront cédés à des conditions très avantageuses. Cette vente aura lieu à l'Hôtel du Cheval Blanc, à **Renan.**

Sonvilier, le 9 juillet 1919.

Par commission :
Paul JACOT, not.

Etude de Me Paul JACOT, notaire à SONVILIER

Vente d'une
MAISON

A vendre à **Renan**, une belle et grande propriété, se composant **d'une maison d'habitation de maître avec grange et écurie,** en outre les aisances en nature de kiosque, verger et grand jardin.

Cette propriété est située très avantageusement à quelques pas de la Gare, se trouve dans un état d'entretien excellent et sera cédée à des conditions très favorables.

Pour traiter, s'adresser au notaire soussigné. 14644
Sonvilier, le 10 juillet 1919. P-5787-J

P. JACOT, notaire.

Boulangerie PERRENOUD
27, Rue Daniel-Jeanrichard, 27

Tous les jours!
ARRIVAGES de

Belles CERISES noires

depuis **75 ct.** le kilo. — Gros et détail.

La Fabrique Ed. DUBIED & Cie, à COUVET
cherche pour son service de comptabilité, une

STÉNO-DACTYLOGRAPHE

connaissant l'allemand et l'anglais. — Adresser offres, avec certificats, références, « curriculum vitæ ». 14631

Acheveurs-Termineurs
connaissant bien la montre.
Retoucheuses
bien au courant de la petite pièce.
Décotteurs ancres et cylindres
Démonteurs et Remonteurs
pour petites pièces 8 3/4 et 9 lignes.
Emboîteurs et Poseurs de cadrans
Sertisseuse à la machine
sont demandés de suite par 14639
Fabrique LEVAILLANT & Co
148, Rue du Parc, 148

Vente aux Enchères
de
Machines et Outils
d'un atelier de mécanique

Le **samedi 19 juillet,** dès 9 heures du matin, les liquidateurs de la Fabrique **« Géo »** feront vendre, **rue du Commerce 123,** à La Chaux-de-Fonds, le solde des machines et outils de l'atelier de mécanique et de décolletage, se composant de :

Tours outilleurs. Tours revolvers. Petites et grandes **Perceuses.** Grand **Four à gaz. Outils** pour mécaniciens. **Transmissions. Poulies. Etablis. Moteurs** 12 HP. avec tableaux et mises en marche, etc. — Toutes ces machines sont à l'état de neuf, ayant très peu servi.

Le local devant être vidé, la vente sera définitive. 14358

Les enchères se feront contre argent comptant.

Le Greffier de Paix,
Ch^s Sieber.

Etat-Civil du 10 Juillet 1919

PROMESSES DE MARIAGE

Jeanneret, Jules-Alphonse, remonteur, Neuchâtelois, et Droz Mathilde-Ida, horlogère, Bernoise et Neuchâteloise. — Bickel, Georges, docteur en médecine, Neuchâtelois, et Perret, Louise-Marie-Julie, sans profession, Bernoise.

MARIAGES CIVILS

Favre, Camille, manœuvre, et Jeanneret née Queloz, Rosalie-Cyprienne, ménagère, tous deux Neuchâtelois. — Dupré, Louis-Francis-Auguste, ajusteur, Bernois, et Fédeschi, Sabine-Eléonore, ménagère, Italienne. — Jeanneret-Grosjean, Henri-Arthur, commis, et Tripet, Inès-Nancy, ménagère, tous deux Neuchâtelois. — Coulet, Charles-Louis, restaurateur, et Béguin née Othenin-Girard, Jeanne-Agathe, cafetier, tous deux Neuchâtelois.

Société Fédérale de Gymnastique
„Ancienne Section"
Assemblée Générale
extraordinaire
SAMEDI 12 JUILLET 1919
à 8 1/4 heures précises
au LOCAL (Brasserie de la Serre)
ORDRE DU JOUR :
Fête cantonale. — Votation des Jurys. — Concours individuels. Concours en Sections. — Divers.

Tous les membres actifs, honoraires et passifs, sont priés de participer à cette assemblée.
14642 PAR DEVOIR.

Cercle Catholique Ouvrier
Samedi 12 Juillet 1919
à 8 1/2 h. du soir
Assemblée générale
au local

ORDRE DU JOUR :
1. Lecture du procès verbal.
2. Aperçu de Caisse.
3. Divers. 14552

MM. les membres sont priés de se munir de leur carte de convocation qui sera réclamée à l'entrée. **Amendable.**

On demande 14626
Un faiseur de pendants
Un faiseur d'anneaux
S'adresser à la Fabrique **ALI JEANRENAUD.**

On demande pour une localité du **Val-de-Ruz,** un bon
Termineur
pour pièces 10 1/2 lignes ancre, qualité bon courant, ainsi qu'un
Acheveur
pour mêmes pièces. Entrée immédiate ou à convenir. Fort salaire pour ouvriers capables. — Offres écrites, sous chiffres **B. B. 14574,** au bureau de l'Impartial. 14574

HORLOGES
ELECTRIQUES

On demande à acheter d'occasion quelques horloges électriques, marchant sur le réseau de la ville. 14624
S'adr. au bur. de l'«Impartial»

Meubles. Pour cas imprévu, à vendre de suite, à très bas prix : 1 superbe bureau (3 corps), 1 commode, buffets à 1 et 2 portes, lits en bois et en fer, bureaux américains, lavabos, armoires à glaces, buffets de service, une superbe chambre à coucher Louis XV, une chambre à manger moderne, potager, canapé, divans, tables, chaises, etc. PRESSANT.
S'adresser rue du Progrès 17, au rez-de-chaussée à gauche. Téléphone **21.46.** 14593

Démontages et remontages 10 1/2 lignes cylindre, qualité soignée, sont à sortir à domicile. — S'adresser au Comptoir, rue Numa-Droz 155. 14635

Aiguilles. On engagerait de suite, bonne ouvrière pour la frappe. A défaut, on mettrait jeune fille au courant de la partie. — S'adresser Fabrique « Universo » 15 (O. Wirz), rue du Grenier 28. 14665

Machine à graver Lienhard. à vendre avec disques. 14638
S'ad. au bur. de l'«Impartial»

Déchets or, argent, platine, aux plus hauts prix. **Or fin** pour doreurs. **Argent fin** en grenailles. — **Jean-O. HUGUENIN,** Essayeur-juré, rue de la Serre 18.

VARIÉTÉS

La légende de Briey et le maréchal Joffre

On se rappelle qu'en janvier dernier, des journaux et des députés français avaient posé une question intéressante au sujet de Briey. Pourquoi, disaient-ils, n'avait-on pas cherché à garder ou à reprendre ce précieux bassin minier, d'où les Allemands tiraient une partie de leur fer ?

Certains journaux qui ne reculent devant rien quand il s'agit de satisfaire leur manie de dénigrement, avaient cherché à provoquer un scandale en disant que le bassin de Briey avait été protégé par ordre, pour épargner les propriétés des gros métallurgistes ! Le maréchal Joffre vient de déposer devant la commission d'enquête, et il a fait justice de ces venimeuses sottises.

Le maréchal avait remis précédemment à la commission un mémoire qu'il a complété par des observations verbales. Voici le résumé des idées développées par le vainqueur de la Marne.

Il ne faut pas s'étonner des erreurs qui ont été commises dans leurs témoignages par les chefs qui ont exécuté les ordres de l'état-major. En effet, chaque général exécutant n'a pris en considération que son petit coin. Le maréchal a été très frappé et très peiné des appréciations qui ont été parfois émises, mais il sait que l'histoire impartiale de la guerre remettra les choses au point.

Une des idées directrices du plan de mobilisation était d'utiliser avec intensité les réserves et de les tenir près des corps actifs. L'état-major voulait mettre en ligne la totalité de nos forces, sans amalgamer des unités qui n'étaient pas au même point de préparation. Dans le plan 17, on opérait la concentration beaucoup plus au nord que dans les plans précédents ; donc, on se préoccupait de la Belgique. Presque tous les plans antérieurs prévoyaient la concentration du sud de Verdun.

La couverture qui était chargée de protéger la concentration avait été aussi très augmentée dans le plan 17. Les ouvrages qui protégeaient la frontière étaient, bien avant la guerre, préparés ou à la veille d'être terminés. Ainsi, sur le Grand-Couronné de Nancy, le maréchal avait visité les principaux travaux en juin 1914, et les avait trouvés en bon état.

L'état-major français avait comme principale préoccupation, connaissant la parfaite préparation de l'armée allemande, de lui présenter la bataille seulement quand il aurait en mains la totalité de ses forces. La première bataille, celle des frontières (connue sous le nom de bataille de Charleroi), a été perdue par suite de circonstances fatales, mais la seconde bataille, (celle de la Marne), a été gagnée, et bien gagnée. Toutes les autres opérations n'ont été que des détails.

Les commandants de corps d'armée pouvaient à chaque instant prendre connaissance, au 3me bureau, du rôle qui leur était dévolu dans le plan d'opérations. Il y avait donc un contact permanent entre l'état-major et les chefs de corps.

La 3me armée avait une fonction toute particulière, celle de préparer l'investissement de Metz. Le plan d'avant-guerre n'est pas un schéma absolu, c'est une simple directive ; il est modifiable suivant les événements. Il n'y a pas d'automatisme en tactique. La 4me et la 5me armée s'étendaient à gauche vers le nord. Nous ne pouvions pas compter sur la résistance belge d'une manière certaine ; mais le rôle de la 4me armée était déterminé avec assez de souplesse pour que cette armée pût seconder éventuellement l'effort belge. On ne trouve rien d'écrit à cet égard dans les plans, mais cela avait été l'objet des méditations de l'état-major. Il avait prévu des variantes. Officiellement, notre plan ne dépassait pas Hirson.

En mars 1914, l'état-major avait préparé une note dans laquelle il était prévu l'invasion par la Belgique. C'est ce que nous appelons un « plan de renseignements », c'est-à-dire un plan secondaire, dans lequel sont prévues les éventualités. Ce plan permet d'exécuter ensuite les variantes officielles. Il est donc absurde de prétendre que l'état-major n'avait jamais prévu l'invasion par la Belgique. Il ne savait pas exactement ce que voulaient faire nos ennemis, mais il faisait surveiller de très près toutes les concentrations qui s'esquissaient devant Liège.

En ce qui concerne Briey, il est certain que le plan 17 laissait cette région en dehors de la zone protégée par la couverture. L'état-major en connaissait l'importance et la richesse. Mais toute cette région était placée sous les canons de Metz. Pousser notre couverture de ce côté, c'était risquer de la faire écraser par une attaque brusquée des Allemands. C'est à contre-coeur que nous avons abandonné Briey, mais nous ne pouvions pas faire autrement. On ne peut pas faire une concentration sous le feu de l'ennemi.

Le maréchal a insisté sur ce point qu'on ne pouvait défendre Briey sans investir Metz. Cet investissement est demeuré l'une des préoccupations essentielles de l'état-major. Et le maréchal Joffre a ajouté :

L'état-major a conçu une opération grandiose, qui avait pour but de heurter l'ennemi avec toutes ses forces rassemblées sur un immense échiquier ; dans cette opération, Briey n'était qu'une chose insignifiante. Son sort était lié au succès général ; il a été perdu, parce que nous avons perdu la « bataille des frontières » (21 août).

La perte de cette grande bataille est due à ce que les meilleures unités de l'armée allemande se sont présentées sur le point faible de notre front.

Du côté français, il y a eu des défaillances. Des généraux, qui avaient de grandes qualités en temps de paix, ont été inférieurs à leur fonction pendant la guerre. J'ai dû sévir contre des hommes dont quelques-uns étaient mes meilleurs amis ; je le déplore, et vous m'en voyez encore tout ému ; mais j'ai accompli sans faiblesse ce que je croyais être mon devoir.

Enfin, le maréchal a expliqué les principales manœuvres qui l'ont conduit à la bataille de la Marne. Dans cette bataille, l'investissement de Metz, qui était une condition essentielle de la reprise de Briey, n'a pu être envisagé. La bataille a été gagnée et le front s'est étendu ensuite vers le nord. Les Français ont dû faire leur deuil de Briey.

IMPARTIAL et Imprimerie Courvoisier
Compte de Chèques postaux IV-b 325

L'essor de la motoculture

Quels sont les moyens dont dispose actuellement la motoculture ?

Les engins de culture mécanique sont mûs, soit par un mode de traction directe, soit par la traction à l'aide de câbles ; quant à la source d'énergie, c'est la vapeur, le carburant ou l'électricité.

Les grosses installations emploient la traction par câble ; à chaque extrémité du champ se trouve un treuil sur lequel s'enroule et se déroule un câble solidaire de la charrue. Le labour obtenu de cette façon est parfait et à peu près indépendant de l'état du terrain, tandis que les modes de traction directe exigent naturellement le déplacement de l'appareil moteur en même temps que celui de la charrue et met les labours à la merci du terrain.

Ces deux modes ont d'ailleurs des inconvénients. Le premier exige une main-d'œuvre nombreuse et le second ne donne pas de résultats toujours satisfaisants et consomme davantage.

M. Dariac, rapporteur du budget de l'agriculture, qui consacre un chapitre spécial à la culture mécanique dans son excellente étude sur la restauration agricole, préconise une conception différente : c'est la préparation du sol en un seul passage par des fraises. On obtient ainsi un ameublissement parfait de la terre. Nous aurions tort de croire à priori que la charrue soit l'instrument de culture définitif, sa généralisation tient surtout à la simplicité de son emploi. Quant aux sources d'énergie qui actionnent les engins de culture mécanique, la plus employée là où l'eau ne fait pas défaut, c'est la vapeur, qui est aussi la plus économique.

L'électricité est la méthode de l'avenir ; son prix de revient est extrêmement bas, mais les frais de premier établissement sont, au contraire, très élevés ; il faudrait que des secteurs électriques s'installassent dans les campagnes afin que chaque exploitation pût s'y relier. Nous n'en sommes pas encore là.

Le pétrole et l'essence sont donc, pour le moment, les modes de traction les plus employés, malgré leur prix élevé, à cause des facilités incomparables d'approvisionnement.

En ce qui concerne les méthodes d'exploitation, on peut envisager deux écoles : l'exploitation pour l'entreprise et l'exploitation par le particulier.

L'entreprise a des avantages ; le cultivateur est ainsi débarrassé d'un gros souci ; il s'entend avec un entrepreneur qui dispose du personnel et du matériel voulus, des pièces de rechange et du combustible nécessaires et qui se rendra dans sa propriété pour labourer, selon un prix déterminé, dans les délais qui lui sont demandés.

Mais l'entrepreneur aura de gros frais et éprouvera de grandes difficultés ; il lui faudra disposer d'un nombreux personnel et de nombreux engins de culture, de types différents, susceptibles de s'adapter à des cultures tout à fait dissemblables ; comme d'autre part les labours n'ont lieu qu'à certaines époques de l'année, à quoi l'entrepreneur emploiera-t-il son personnel et ses machines, pendant les époques où il n'y a rien à cultiver ?

L'exploitation directe par le fermier se défend par tous les arguments qu'on peut invoquer contre l'entrepreneur. Et il est certain qu'un cultivateur bien outillé préférera toujours se passer de l'entrepreneur, d'autant plus qu'il pourra devenir lui-même entrepreneur vis-à-vis de ses voisins, lorsque la mitoyenneté des terres le permet.

Sans doute, les petites exploitations auront de la difficulté à faire usage de la motoculture. Mais celles-ci tendent à se raréfier, puisque la population des campagnes diminue. Cette diminution se traduit par un remembrement général des terres, trop morcelées, que les gros propriétaires fonciers achètent à mesure qu'elles sont abandonnées.

A l'heure actuelle, le service de la motoculture dispose d'un budget de 78 millions environ, et de 2,857 tracteurs achetés à des prix très différents, variant entre 8,000 et 62,000 francs.

Au cours de l'année dernière, 63,134 hectares ont été labourés par les soins de la motoculture, mais jusqu'à présent l'industrie française a livré fort peu d'appareils ; ce sont donc surtout les appareils américains qu'on emploie et ceux-ci ne s'adaptent pas toujours bien aux conditions de notre sol qui exige souvent des labours plus profonds. Laissons à notre industrie le temps de se réorganiser, d'étudier et de mettre au point les modèles les mieux adaptés aux conditions locales et nous n'aurons plus besoin, ensuite, de faire appel à l'industrie étrangère pour perfectionner nos méthodes de culture.

On peut poser en principe, écrit M. Dariac, qu'un tracteur ordinaire suffit pour assurer les travaux nécessaires à l'ensemencement de 100 hectares par an, ce qui est un minimum. C'est aussi un fort joli chiffre qui montre quel peut-être, dans un pays comme le nôtre, l'avenir de la motoculture si les efforts actuellement accomplis pour propager ce système de culture se poursuivent sans relâche et si, dans les campagnes, chacun y met du sien pour vulgariser une méthode de laquelle dépend peut-être l'avenir et le salut de notre agriculture.

Maurice DUVAL.

BIBLIOGRAPHIE

GUIDE GASSMANN

Ce petit horaire des chemins de fer et bateaux à vapeur suisses vient de paraître pour la saison d'été 1919. Son exactitude, son format pratique et l'élégance de son exécution le font apprécier de plus en plus. En vente, relié à 60 centimes, broché à 50 centimes, dans les librairies, aux gares, etc.

Finisseuse. On sortirait des finissages extra soignés à domicile. URGENT. S'adr. au bur. de l'«Impartial» 14495

Porcs. A vendre 8 porcs de 2 ½ mois. — S'adresser à M. A. Girard, rue du Doubs 116, au 2e étage. 14605

Qui sortirait limages percages ou quelques parties semblables. — Ecrire sous initiales **M. A. L.** rue du Collège 5. 13437

A céder dans de bonnes conditions, **un ameublement** complet de salon, avec tapis et tentures, une banque pour comptoir, un bain de siège, un régulateur pour salle à manger, un régulateur pour salle à manger. Le tout à l'état de neuf. On peut visiter de 10 h. à 2 h. 14471 S'adr. au bur. de l'«Impartial»

Dorages. Atelier bien installé entreprendrait dorages soignés et ordinaires. - Prompte livraison. Prix défiant toute concurrence. — Ecrire sous chiffres **F. M. 14449** au bureau de l'Impartial. 14449

Vêtements peu usagés à céder à bas prix. — S'adresser de 10 h. à 2 h. 14472 S'adr. au bur. de l'«Impartial»

Menuisier. A vendre outillage de menuisier. — S'adresser à Mme Huber, rue Fritz-Courvoisier 31. 14499

Chambre. On offre jolie chambre moderne, ayant bonne situation, avec pension, à Monsieur seul. 14399 S'ad. au bur. de l'«Impartial.»

A vendre fenêtres et jalousies, ainsi que grandes portes vitrées pour devantures ou vérandahs. 14351 S'ad. au bur. de l'«Impartial.»

Achevages 10½ lignes ancre sont offerts à domicile. On sortirait aussi des terminages. — S'adresser à M. A. Zibach - Andrié, rue du Premier Mars 5. 14304

Chars. A vendre 2 chars à pont à flèche, dont un avec ressorts. — S'adresser : Brasserie de la Comète, rue de la Ronde 30. 14241

Divan. A vendre d'occasion, superbe divan moquette bouclée. - Prix, 220 fr. comptant. — S'adresser chez M. Marcel Jacot, tapissier, rue de la Serre 3 et 5. 14251

Comptable connaissant l'allemand, au courant de l'horlogerie, cherche situation pour époque à convenir. 14254 S'ad. au bur. de l'«Impartial».

Achats-ventes: Habits, Souliers, usagés. — **Magasin du coin**, rue du Premier Mars 5. 12003

Régleuses. On sortirait à de bonnes régleuses des inerties et des posages de spiraux. 14249 S'ad. au bur. de l'«Impartial».

Apprenti mécanicien. - Pour cause de cessation de commerce, jeune garçon, ayant fait 14 mois d'apprentissage, cherche place chez bon patron. Offres par écrit, sous initiales **O. P. 14470**, au bureau de l'Impartial. 14470

Jeune fille chetche place pour aider au ménage. S'ad. au bur. de l'«Impartial.» 14482

Bonne Ouvrière habile et consciencieuse, sur **machines automatiques**, sachant les régler, pour le taillage de pièces acier et laiton, cherche place stable **de suite**. Ecrire à **M.-A. L.**, rue du Collège 5. 13360

Fille de salle. On cherche une jeune fille de salle, de toute moralité. - S'adresser à l'Hôtel de France. 14455

Jeunes filles actives et débrouillardes, sont demandées pour travail propre et bien rétribué. Entrée immédiate. 14486 S'ad. au bur. de l'«Impartial».

Jeune fille, de confiance et moralité, est demandée pour les travaux d'un petit ménage. — S'adresser rue du Commerce 55, au 3me étage. 14523

Mastiqueuse. Bonne mastiqueuse, pour cadrans métal, trouverait place stable. S'adresser Fabrique Favarger et Cie, rue du Nord 63. 14501 Même adresse, on demande jeune garçon pour faire les commissions entre les heures d'école. 14501

Finisseuse de boîtes or est demandée de suite. S'adresser à l'atelier rue du Parc 78, au 3me étage. 14512

Jeune fille ou dame demandée pour aider au ménage. S'adresser rue du Premier-Mars 13, à la Pension. 14513

Sommelières sont demandées pour servir le banquet des Ondins les 18, 19 et 20 juillet. S'adresser à l'Hôtel de la Poste. 14446

Journalières sont demandées pour laver la vaisselle le 18, le 19 et le 20 juillet. S'adresser à l'Hôtel de la Poste. 14445

Bonne. On demande, dans un ménage soigné, une bonne pour faire la cuisine et tous les travaux du ménage. FORTS GAGES. 14505 S'adr. au bur. de l'«Impartial»

Débris. On demande de suite une bonne ouvrière faiseuse de débris ; à défaut, une APPRENTIE. — S'adresser chez Mme Croutaz, rue du Parc 5, au 1er étage, à droite. 14425

Démonteur. On demande, dans comptoir de la localité, bon démonteur, bien au courant de la grande pièce. A défaut, on mettrait au courant bon horloger. 14553 S'ad. au bur. de l'«Impartial».

Jeune fille est demandée pour faire le ménage. Elle pourrait rentrer chaque soir à la maison. S'adresser à Publicitas S. A., rue Léopold-Robert 22, Ville. 14560

Polisseuses et **aviveuses** de boîtes or sont demandées de suite, ou à convenir. Places stables et bien rétribuées. — S'adresser à M. Paul Hasler, rue du Parc 81. 14609

Polisseuses. On demande pour entrer de suite, plusieurs bonnes polisseuses pour la cuvette or, argent et métal. — Fort gage. — S'adreser à M. A. Binggeli, rue de Gibraltar 4. 14450

Cadrans. Bons émailleurs, creuseuses, limeur, jeunes filles ou jeunes garçons, sont demandés chez M. Edmond Pellaton, Crêt-Perrelet 5, LE LOCLE. 14329

On demande un polisseur de boîtes, une polisseuse et une jeune personne pour travail facile, réguliers au travail. S'adresser à l'atelier rue du Pont 13-b. 14439

Polisseuse. On engagerait encore bonne polisseuse de boîtes or, bien au courant de la partie. Fort salaire. — S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL. 14469

Emailleur. Bon ouvrier pr boîtes bijouterie-orfèvrerie est demandé. Travail suivi et intéressant. 14323 S'adr. au bur. de l'«Impartial»

Jeunes filles. On engagerait une ou deux jeunes filles à la fabrique Universo No. 10, rue du Parc 60. 13278

Décotteur pour petites pièces cylindre est demandé. 14447 S'ad. au bur. de l'«Impartial»

Cordonnier. On demande un bon ouvrier. - S'adresser à la Cordonnerie Centrale rue de la Paix 81. 14332

2 jeunes filles libérées des écoles, sont demandées pour atelier de pignons. S'adresser à M. Dorioz, rue du Commerce 143.

Jeune fille est demandée de suite, à la campagne, pour aider au ménage et garder les enfants ; à défaut, une personne âgée. Pour renseignements, s'adresser rue du Temple-Allemand 139 (Succès) au rez-de-chaussée. 14310

Commissionnaire. Jeune garçon robuste est demandé. — S'adresser à Old England.

Servante sérieuse est demandée pour petit ménage soigné. — S'adresser chez Mme Kohler-Barbey, rue Léopold-Robert 30. 14275

Pignon. A louer, pour le 15 Juillet 1919, rue du Parc 46, joli pignon de 3 chambres, cuisine et dépendances. — S'adresser: Etude JAQUET & THIÉBAUD, Notaires, Place Neuve 12.

Chambre. A louer jolie chambre meublée, la préférance sera donnée à demoiselle sérieuse, travaillant dehors. — S'adresser le soir, chez Mme Gindraux, rue Daniel-JeanRichard 43. 14258

Chambre meublée à louer à personne travaillant dehors. S'adresser rue de la Chapelle 11, au 3me étage. 14437

Chambre. Monsieur sérieux cherche à louer de suite une chambre dans bonne famille ; si posible au centre de la ville. Offres écrites, sous chiffres **W. M. 14497**, Pension Châtelain, rue Daniel-JeanRichard. 14497

Jeune homme demande à louer chambre meublée et confortable pour le 1er août. — Ecrire sous chiffres **P. A. 14453**, au bureau de l'« Impartial ». 14453

Chambre. Demoiselle de toute moralité cherche chambre meublée dans maison d'ordre. — Bon prix. — Offres écrites, sous chiffres **O. P. 14435**, au bureau de l'« Impartial ». 14435

Logement de deux pièces, dans quartier des Fabriques, remis à neuf, serait à échanger contre un de deux ou trois pièces, si possible avec une chambre indépendente. — Offres écrites, sous initiales **A X 14333** au bureau de l'« Impartial ». 14333

Fourneau est demandé à acheter d'occasion. S'adresser rue du Nord 167, au rez-de-chaussée à gauche, le soir après 6 heures et demie. 14300

A vendre un potager N° 12, plusieurs lits bon marché, lits de fer. — S'adresser rue du Grenier 22, au 1er étage. 13636 Même adresse, on se recommande pour tous travaux concernant la **literie** et **tapisserie**.

Vélo « Panther» à vendre faute d'emploi. Prix, fr. 150. Pressant. S'adresser rue du Nord 149, au rez-de-chaussée, à droite.

A vendre petit réchaud à gaz (2 flammes), un traîneau d'enfant. Bas prix. S'adresser rue du Puits 7, au pignon. 14511

A vendre, pour cause de départ, une chienne bouledogue jaune, une niche, 2 machine à coudre et 1 grande machine à tricoter (marque « Gloriosa », un flobert. — S'adresser rue Jaquet-Droz 56, au rez-de-chaussée. 14576

Charrette de livraison, à 2 roues, coffre à couvercle, est à vendre bon marché. Conviendrait surtout pour Boulangers. - S'adresser AU PROGRES rue Léopold-Robert 57. 14453

A vendre un bois de lit sapin, à 2 places, et sommier propre. 14483 S'ad. au bur. de l'«Impartial.»

Tapissier. Pour cause de décès, à vendre un canapé Louis XV à fronton, mis à blanc. S'ad. au bur. de l'«Impartial». 14484

A vendre une charrette anglaise blanche et une chaise roulante pour enfant. S'adresser rue du Temple-Allemand 81, au 2me étage, à droite. 14457

A vendre un potager français (3 trous), avec bouilloire, brûlant tous combustibles. S'adr. au bur. de l'«Impartial» 14256

A vendre pour cause de départ, clapier neuf, 6 cases. Prix 200 francs. 14301 S'adr. au bur. de l'«Impartial»

Vélo est à vendre d'occasion. — S'adresser rue Léopold Robert 16, au 4e étage. 14460

A vendre une machine à arrondir. S'adresser rue du Locle 22, au rez-de-chaussée. 14309

VINS NEUKOMM & Co Téléph. 68

Impressions couleurs Imprimerie de l'IMPARTIAL

BANQUE FÉDÉRALE S. A.

Capital et Réserves : Fr. 63.400.000.—

LA CHAUX-DE-FONDS

Comptoirs à : Bâle, Berne, Genève, Lausanne, St-Gall, Vevey et Zurich

EMISSION

de 200.000 actions nouvelles de Fr. 400.—

Nestlé & Anglo-Swiss Condensed Milk Co

Cham et Vevey

dont le capital total après l'émission sera de 160 millions de francs.

Le développement extraordinaire et toujours croissant de cette Société, exige une augmentation proportionnée du fonds de roulement et une consolidation des finances.

Les actions nouvelles sont au porteur comme les anciennes et ont droit au dividende entier à partir du 1er janvier 1919.

Elles sont réservées exclusivement aux actionnaires, dans la proportion de :

1 action nouvelle pour 1 ancienne

au prix de

Fr. 200.— par action nouvelle de fr. 400.— nominal

payables le 1er Novembre 1919

Le versement du solde, soit fr. 200.— par action destiné à libérer entièrement le montant nominal de l'action sera effectué par la Société au moyen d'un prélèvement sur ses réserves.

Nous recevons sans frais les souscriptions jusqu'au 19 juillet 1919

Les actions anciennes devront être déposées accompagnées d'une demande de souscription sur formulaire spécial.

Nous tenons renseignements, prospectus et formulaires à disposition.

Fondeur or

Bon fondeur est demandé immédiatement. Fort gage à personne qualifiée. — Offres écrites, sous chiffres **P. 22653 C.**, à Publicitas S. A., En Ville. 14600

Biomalt

Quiconque veut se préserver ou se remettre de la grippe, quiconque se sentant fatigué au moindre effort, ou pour une cause ou une autre souffre de faiblesse nerveuse ; quiconque se surmène et a besoin d'un renouveau, doit prendre régulièrement du Biomalt.

Le Biomalt n'est pas un médicament. C'est un suraliment merveilleux d'une puissance vitale incomparable, composé de phosphates végétaux assimilables et d'extrait de malt spécialement stérilisé.

Le Biomalt est fabriqué actuellement en forme de poudre. Il est ainsi aussi efficace et agréable à prendre que le produit liquide vendu auparavant. En vente partout en boîtes de **Fr. 2.35** et **Fr. 4.20.** Dépense journalière environ 40 ct. seulement.

Anneaux et Pendants

Apprenti

sérieux est demandé de suite par la Maison **Huguenin & Cie.** rue du Parc 8. 14640

Demoiselle

au **courant des travaux de bureau** est demandée par la **Fabrique VULCAIN,** rue de la Paix 135. Prière de faire les offres par écrit. 14649

Qui donnerait

la **pension** à jeune monsieur solvable. — Offres écrites avec prix, sous chiffres **A. B. 14625** au bureau de l'Impartial. 14625

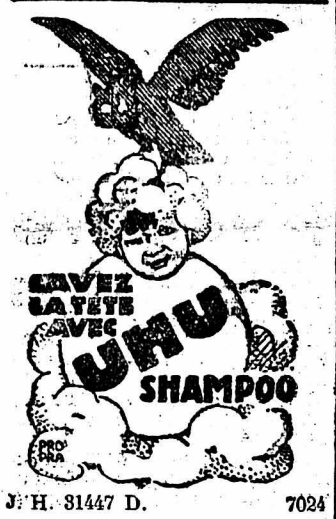

J. H. 31447 D. 7024

Faites réparer
vos Chaussures
chez
Von Arx & Soder
2, Place Neuve, 2
LIVRAISON RAPIDE
TRAVAIL SÉRIEUX
Service d'escompte Neuchâtelois 5 %

Charpentiers Maçons Couvreurs

trouvent de suite une place grâce à une annonce dans le renommé « Indicateur de places » de la **Schweizer. Allgemeine Volkszeitung. à Zofingen.** Réception des annonces jusqu'à mercredi soir. — Adresse: Schweiz. Allgemeine Volks-Zeitung, à Zofingen.

J'OFFRE
MONTRES
de dames et Messieurs. en **métal. argent et or.** A-10871
STIFFLER, horlogerie en gros
EMMISHOFEN

PHOSCAO

fortifie et régénère le sang des

ANÉMIÉS,
CONVALESCENTS,
SURMENÉS,
VIEILLARDS

Une bonne digestion est la condition première d'une bonne nutrition, c'est-à-dire de la santé, puisque c'est elle qui préside directement à l'élaboration du liquide nourricier par excellence: le sang. Suivant que l'estomac fonctionne bien ou mal, le sang a, ou n'a pas, les qualités nutritives indispensables qui s'évaluent d'après sa richesse en globules rouges. Les bonnes digestions font le sang rouge, le sang riche: les mauvaises font le sang pâle, le sang pauvre. Dans ce dernier cas, il y a anémie, première étape des maladies et dénutrition générale; elle affaiblit, elle mine la résistance organique: c'est elle qui fait le lit de la tuberculose.

Pour recouvrer vos forces perdues
Mettez-vous au régime du Phoscao.

Son goût délicieux en constitue le plus exquis des déjeuners pour les bien portants, et ses propriétés, le plus puissant des reconstituants pour les malades — c'est l'aliment idéal pour tous ceux qui souffrent de l'ESTOMAC.

ENVOI GRATUIT d'une BOITE d'ESSAI
En vente toutes pharmacies, drogueries, épiceries, au Mercure et à Anglo Swiss Tea Co.

DÉPOT GÉNÉRAL POUR LA SUISSE: 9881
René BARBEROT, 15, Rue de la Navigation, 15, GENÈVE

Farine Phosphatée Pestalozzi !

Le déjeuner idéal ! — Le plus puissant des reconstituants ! — La seule phosphatine Suisse !

Recommandé par MM. les médecins aux **Anémiques, Surmenés, Convalescents,** aux **Vieillards** aussi bien qu'aux **Enfants.** Aux malades de l'**estomac.** En usage dans les Hôpitaux, Crèches, Dispensaires anti-tuberculeux. **La PESTALOZZI** constitue le repas **le plus fortifiant, le plus agréable et le plus économique. La boîte de ½ kg.. 3 fr. suffit pour 15 jours. 1 tasse. 6 ct.. sans carte.** En vente dans toutes les pharmacies, drogueries et épiceries fines.

Fournisseurs brevetés de Sa Majesté Georges V

Biscuits Huntley & Palmers

Les règlements qui ont entravé pendant la guerre l'exportation de nos biscuits ayant été abrogés. la maison

Huntley & Palmers

est à même d'expédier les articles de sa fabrication dans tous les pays du monde, comme par le passé.

Ces produits sont

de la même excellence

de fabrication et de qualité qu'auparavant et le public est recommandé, pour prévenir tout désappointement, de placer leurs ordres de suite chez leur fournisseur habituel. J. H. 34234 C.

HUNTLEY & PALMERS LTD.
Biscuits Manufacturers
READING & LONDON
ENGLAND

Dictionnaires Français-Anglais — Français-Italien — Français-Allemand. — En vente LIBRAIRIE COURVOISIER.

REVUE Internationale de l'Horlogerie

Paraît le 1er et le 15 de chaque mois

à LA CHAUX-DE-FONDS (Suisse)
MÉTROPOLE DE L'HORLOGERIE

XIXme année

ABONNEMENTS :
1 an . . . Fr. 8.50
6 mois . . . » 4.50
Numéros-spécimens gratuits
On s'abonne à toute époque

PÉRIODIQUE abondamment et soigneusement illustré, la REVUE INTERNATIONALE DE L'HORLOGERIE est l'organe d'information par excellence pour tout ce qui touche à la branche de l'**horlogerie,** à la **mécanique,** à la **bijouterie** et aux branches annexes. Publie toutes les nouveautés intéressantes, brevets d'inventions, marques de fabrique, etc.

Administration : LA CHAUX-DE-FONDS (Suisse)
1, RUE DU MARCHÉ, 1

Compte de chèques postaux N° IV b. 528

Etude de Me Paul JACOT, notaire à SONVILIER

VENTE D'UNE MAISON

L'hoirie de M. **Jean Stadelmann, à St-Imier,** offre à vendre **la maison** qu'elle possède à **St-Imier,** « Quartier de l'Hôpital », avec une aisance d'une contenance totale de 2 a. 25 ca. Ces immeubles sont très bien entretenus et bien situés, et seront cédés à des conditions très avantageuses. Pour visiter les immeubles, s'adresser à M. **Ernest Stadelmann,** horloger à **St-Imier,** et pour traiter au notaire soussigné. P-5786-J

Sonvilier, le 9 juillet 1919. 14647

Par commission,
Paul JACOT, notaire.

Etude de Me Paul JACOT, notaire, à SONVILIER

Avis pour produire

Toutes les personnes créancières ou débitrices de **M. Gottfried BERGER,** en son vivant, aubergiste sur l'**Envers de Sonvilier,** sont invitées, les premières à produire leurs créances et les secondes à se libérer, d'ici au **19 courant,** en l'Etude du notaire soussigné.

Sonvilier, le 9 juillet 1919.

Par commission :
P-5786-J. 14646 **Paul JACOT,** not.

Samedi et Dimanche 12 et 13 Juillet
au PARC des SPORTS
Grand Concours National de l'Athlète complet
et **Courses sensationnelles** de **relais** et **d'estafettes**
organisés par la
Société d'éducation physique L'OLYMPIC
80 concurrents. — 10 Sociétés.
Les plus forts athlètes du pays en présence et les plus belles équipes suisses seront en lutte.
Dimanche soir, à 8 h., au **STAND**
DISTRIBUTION DES PRIX
suivie de **Soirée familière**
Musique de fête : **LES ARMES-RÉUNIES**

Prix d'entrée : **Samedi,** dès 2 h., **30** ct. - **Dimanche** matin, dès 8 h., **50** ct. - **Dimanche** après midi, dès 2 h., **80** ct. - Tribunes, **60** ct
Le concours aura lieu par n'importe quel temps.

On s'abonne en tout temps à **L'Impartial.**

Enchères publiques
d'herbes sur pied
à la JALUSE, Le Locle

Le **Lundi 14 Juillet** 1919, dès 2 heures du soir, le citoyen **Fritz Muller,** agriculteur à la Jalusé près Le Locle, fera vendre par voie d'enchères publiques et contre argent comptant, par parcelles, la récolte d'herbes sur pied d'une superficie de 15 à 20 poses.

Le Locle, le 9 Juillet 1919.

Le Greffier de Paix
1465 **Hri Gràa.**

Jeune homme, revenant du front italien OF-843-N
cherche emploi
dans un bureau quelconque. Connaissance approndie du français et de l'italien. Prétentions modestes. — Offres écrites, sous chiffres **O. F 843 N., à Orell Füssli, Publicité, à Neuchâtel.** 14658

On demande quelques
Jeunes Filles
sortant de l'école, pour travail facile. — S'adresser rue du Crêt 5, au 1er étage. 14636

On demande à louer 14637
LOCAL
avec Bureau, bien exposé, si possible au centre, et disponible de suite ou pour époque à convenir. Adress. offres écrites sous chiffres **BN 14637** au bur. de l'Impartial.

LOCAL
On demande à louer pour le **31 octobre prochain,** un local de 8 à 12 ouvriers. 14667
A la même adresse, on demande à acheter un
balancier
avec vis de 50 à 60. — S'adresser chez M. **Bridevaux, rue de la** Cure 6.

Four à tremper à vendre, avec appareil pour faire revenir et quelque kilos d'huile à tremper et à revenir, plus du cuir calciné pour la cémentation, boîtes en fonte et en fer pour revenir. Le tout a l'état de neuf. — S'adresser, entre les heures de travail, rue de la Serre 57, au rez-de-chaussée. 14628

La Fabrique de Draps Wangen s/Aar

fournit directement aux particuliers des

ÉTOFFES COURANTES A PRIX MODÉRÉS

Echantillons franco. On accepte de la laine de mouton et vieux lainage en échange et pour la fabrication de laine à tricoter, milaine, loden, etc.

J. H. 1169 B. 10920 **J. REINHARD & Cie.**

VILLENEUVE 1918

8 à 10.000 litres à vendre, excellente qualité, prix très avantageux. — Adresser offres écrites sous chiffres **V. 34895 C., aux Annonces Suisses, S. A. à Lausanne.** 14668

HUILE soluble

pour machines à tailler ou décolletages à vendre. fût de 220 kilos environ. — S'adresser à la Fabrique d'horlogerie STABILIS S. A., rue du Commerce 11. 14672

Lits Divans Canapés } Occasions

S'adresser à M. **H. Hofstetter**, rue de l'Hôtel-de-Ville 37, ou rue des Jardinets 1. Téléphone **19.53**.

Démonteur

pour petites pièces ancre, est demandé par la

Fabrique du PARC

Eventuellement, on sortirait à domicile **vérifications d'engrenages.** 14613

APPRENTI SELLIER

est demandé; entrée de suite ou époque à convenir. — S'adresser chez M. Albert Hofstetter, rue de l'Hôtel-de-Ville 40. 14581

A vendre un ménage complet, en bloc ou séparement. — S'adresser rue de l'Est 6, au rez-de-chaussée à gauche. 14620

Servante. On cherche pour le 18 Août, bonne servante, honnête, sachant faire un ménage soigné de 3 personnes. — Ecrire sous chiffres **C. P. 14651** au bureau de l'Impartial. 14651

On demande une personne habile pour faire, chaque matin, différents petits travaux d'un ménage. — S'adresser rue Léopold Robert 27 au 1er étage. 14666

Coiffeur. On demande pour le 21 Juillet, un bon ouvrier coiffeur. — S'adresser : rue du Temple Allemand 89. 14663

On cherche pendant 3 semaines, depuis le 21 juillet, une femme de ménage honnête, venant régulièrement tous les mains. S'adr. au bur. de l'«Impartial» 14622

Décolleteur. Bon ouvrier sérieux est demandé de suite par Fabrique de cadrans émail. 14623 S'ad. au bur. de l'«Impartial».

A louer une ou 2 chambres avec cuisine, pr fin juillet. S'adresser rue de la Chapelle 9, à droite. 14616

Chambre. A louer belle chambre meublée à Monsieur travaillant dehors. — S'adresser rue Numa Droz 94, au rez-de-chaussée, à gauche. 14666

Chambre. Demoiselle, employée de bureau, cherche chambre et pension dans honorable famille de la ville, pour le 1er août prochain, si possible à proximité de la Gare. — Offres écrites avec prix, sous chiffres **M. B. 14669** au bureau de l'Impartial. 14669

On demande à acheter d'occasion une grande malle ou panier. — S'adresser rue Numa Droz 169, au 1er étage à droite. Téléphone **690**. 14655

A vendre un potager à bois usagé. — S'adresser rue du Doubs 135, au 2me étage, à droite. 14627

Vélo de course, état de neuf, prix avantageux, est à vendre. S'adresser, le soir de 8 heures à 10 heures, rue Fritz-Courvoisier 10, au 2me étage. 14629

A vendre une machine à coudre à la main et au pied. Bas prix. — S'adresser, le soir après 7 heures, Eplatures-Jaune 19. 14630

A vendre de suite deux duvets pour bébés. S'adreser rue du Temple-Allemand 103, au 3me étage (milieu). 14619

A vendre d'occasion une excellente jumelle et un lorgnon monture plaquée. — S'adresser à M. Jaquet, rue du Progrès 91-a. 14668

MAISON F. LEUZINGER

Succ. F. WILHELM

RUE NEUVE 1 RUE NEUVE 1

Tapis de Table

Cantonnières depuis Fr. **42.-**

Coussins Fr. **9.50, 10.90, 11.50**

Linges éponge - Tapis de Daim - Lavettes

Voir les Etalages Voir les Etalages

SERODENT

CLERMONT & FOUET

Pâte - Poudre - Elixir

les meilleurs **dentifrices** connus pour l'**hygiène de la bouche. Evitent la carie,** rendent les **dents blanches,** et laissent une fraîcheur agréable et persistante. JH-31952-E 5762

En vente partout

Journaux circulants

Service dans toute la Suisse. Tarif postal spécial. Demander le tarif a la

LIBRAIRIE C. LUTHY

4 — Léopold Robert — 4

Huilerie LA MONDIALE

9, Rue Léopold-Robert, 9

HUILE COMESTIBLE sans goût

Fr. 5.- le litre

Mercuriale pour La Chaux-de-Fonds

Sucre cristallisé	le kilo, Fr.	**1.30**
Sucre gros déchet	» »	**1.45**
Sucre scié en paquet	» »	**1.50**
Riz	» »	**1.05**
Crème de riz	» »	**1.15**
Pâtes alimentaires	» »	**1.40**
Gruaux d'avoine	» »	**1.40**
Flocons d'avoine	» »	**1.40**
Orge perlée	» »	**1.20**
Farine de maïs	» »	**0.75**
Semoule de maïs	» »	**0.80**
Graisse de porc importée	» »	**6.30**
» » **coco** dure ou molle	» »	**6.20**
Huile d'olive pure	le litre »	**6.40**
» **de coton, d'arachide, de sésame**	» »	**5.50**

Office Communal de Ravitaillement.

DIMANCHE 13 JUILLET 1919

Fête des Cerises

sous les ombrages de COMBAMARE

organisée par la

Société de Chant **«L'HELVÉTIENNE»** de Gorgier

CONCERT — DANSE

Répartition au jeu des 9 quilles — Jeux divers

Orchestre: **LA GAITÉ**

Bateau de promenade — Autobus, service spécial

Bonnes consommations. 14650 Se recommande. **Le Comité.**

Boucherie Schweizer

Place de l'Hôtel-de-Ville

GRANDE BAISSE

sur la viande de 14665

Gros BÉTAIL

Ire qualité, ainsi que sur **Agneaux du pays**

VEAU extra. Tous les samedis, **LAPINS frais**

CHARCUTERIE assortie

Pierres fines

On se charge du polissage des plats et des bombés. Livraison rapide. — S'adresser à M. **César FAVRE, à Lucens.** 14669

Pour Champignonneurs !

Vient de paraitre: **Atlas des Champignons** comestibles et non comestibles. Prix, **1.25.** — En vente à la Librairie Courvoisier, place Neuve. Envoi contre remboursement.

Le Retour d'Age

Toutes les femmes connaissent les dangers qui les menacent à l'époque du **RETOUR D'AGE.** Les symptômes sont bien connus.

C'est d'abord une sensation d'étouffement et de suffocation qui étreint la gorge, des bouffées de chaleur qui montent au visage pour faire place à une sueur froide sur tout le corps. Le ventre devient douloureux, les règles se renouvellent irrégulières ou trop abondantes et bientôt la femme la plus robuste se trouve affaiblie et exposée aux pires dangers. C'est alors qu'il faut, sans plus tarder, faire une cure avec le

JOUVENCE de l'Abbé SOURY

Nous ne cesserons de répéter que toute femme qui atteint l'âge de 40 ans, même celle qui n'éprouve aucun malaise, *doit, à des intervalles réguliers,* faire usage de la **JOUVENCE de l'Abbé SOURY** si elle veut éviter l'afflux subit du sang au cerveau, la Congestion, l'attaque d'apoplexie, la rupture d'anévrisme, etc.

Qu'elle n'oublie pas que le sang qui n'a plus son cours habituel se portera de préférence aux parties les plus faibles et y développera les maladies les plus pénibles : **Tumeurs, Fibromes, Neurasthénie, Cancers, Métrites, Phlébite, Hémorragies,** etc., tandis qu'en employant la ***JOUVENCE de l'Abbé SOURY,*** la Femme évitera toutes les infirmités qui la menacent.

La **JOUVENCE de l'Abbé SOURY** dans toutes pharmacies **5 fr.** — la boîte (pilules); franco poste, **fr. 5.50** Les quatre boites (pilules), franco poste, **20 fr.**, contre mandat-poste adressé Pharmacie **Mag. DUMONTIER, à Rouen.** 9

Bien exiger la Véritable **JOUVENCE de l'Abbé SOURY,** avec le nom **Mag. DUMONTIER**

Nota : La JOUVENCE de l'Abbé SOURY liquide est augmentée du montant des frais de douane perçus à son entrée en Suisse.

Notice contenant renseignements, gratis.

Pour **économiser** du combustible,
éviter l'ennui de la fumée dans vos appartements,
ne plus avoir de réparations à l'avenir,

Faites poser sur vos cheminées les

Chapeaux de cheminées „SPRING"

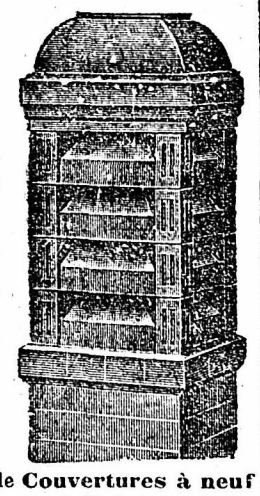

brevetés, en béton armé d'une durée illimitée.

Représentant pour le canton de Neuchâtel :

EMILE MOSER

Maître - couvreur

LA CHAUX-DE-FONDS

Téléphone 3.51 **Téléphone 3.51**

qui s'occupera aussi à votre satisfaction de **Couvertures à neuf** en tuiles et ardoises, **Réparations** diverses et **Peinture** de fer blanterie. — **Dépôt de** 17813

Tuiles, Ardoises, Eternit, Carton goudronné

Poseurs de cadrans

spécialisé sur le lanternage

Régleuse Breguets

Remonteurs de rouages

Acheveurs d'échappements

P 20448 C sont demandés par 14352

Fabriques „MOVADO" rue du Parc 117-119

Qui donnerait

une petite **partie d'horlogerie** à jeune dame, à domicile. — Offres écrites, sous chiffres **A. D. 14612,** au bureau de l'Impartial.

Gérance

Jeune femme, au courant du commerce (hôtel ou magasin) cherche gérance. Connaissance partielle des langues allemande et anglaise. Peut fournir garanties. — Offres écrites sous chiffres **A. U. 14588,** au bureau de l'Impartial. 14588

Apprenti Tapissier

est demandé; entrée de suite. Rétribution immédiate. — S'adresser à M. H. Hofstetter, rue des Jardinets 1. 14582

Commis

désire entreprendre 14608

Travaux de Comptabilité

le soir. — S'adresser au bureau de l'Impartial.

Bon fondeur

est demandé par fabrique de boîtes or de la localité. — Adresser offres au Bureau de la « Société suisse des Fabricants de boîtes de montres or », rue Jaquet-Droz 27. 14596

A louer, pour le 15 juillet, joli petit

pignon

de 2 chambres et cuisine. — S'adresser: rue du Puits 7 au pignon. 14607

A louer ou à vendre

2 pavillons

situés près de la forêt des Foulets, plus une

petite maison

Belle vue sur la Chaux-de-Fonds, avec logement disponible de suite. S'adresser à M. FONTANA, rue des Crêtêts, 75. 14587

MOTOSACOCHE 6 HP.

avec side-car, modèle 1916, revisée, à enlever de suite. Fr. **3.500.** A. GRANDJEAN, St-Honoré 2, à **Neuchâtel.**

Jeunes filles et garçons sont demandés de suite à la fabrique A. Pellaton, rue A.-M.-Piaget 32.

On demande une personne d'un certain âge pour faire les repas chez un agriculteur. — S'adresser chez M. Charles Gygi, Grandes-Crosettes, ou chez M. Girard, rue des Buissons 23.

Ménagère. On cherche pour **Le Locle,** pour une durée de 15 jours environ, une personne de toute confiance sachant bien faire la cuisine et pouvant s'occuper des soins du ménage. Serait bien rétribuée. — Offres écrites avec références, sous chiffres **M. K. 14611,** au bureau de l'Impartial. 14611

Apprenti. Jeune homme de toute moralité aurait l'occasion de faire un apprentissage sérieux pour l'émaillage de la bijouterie, orfèvrerie, etc. On rétribuerait selon capacité. 14606 S'adr. au bur. de l'«Impartial»

Local On demande à louer local ou logement pour atelier. 14597 S'adr. au bur. de l'«Impartial»

Vélo de dame. On demande à acheter un vélo, en bon état, grand ou moyen. — Offres écrites sous chiffres **G. E. 14610,** au bureau de l'Impartial. 14610

Vélos. A vendre un vélo de dame et un dit pr homme; état de neuf et bas prix. Pressant. S'adresser au Café des Terreaux. 14602

Vélos. A vendre un vélo de dame (fr. 190) ; un dit pour homme (fr. 115) ; plus un accordéon (fr. 35). Le tout à l'état de neuf. S'adresser rue des Buissons 3, au 2me étage. 14604

Vélo. A vendre un bon vélo, roue libre, pr garçon. S'adresser à M. Ch. Jaques, rue A.-M.-Piaget 17. 14589

A vendre une poussette bleu-marin, transformable. S'adresser rue de la Côte 12, au rez-de-chaussée, à gauche. 14595

Perdu un lorgnon avec étui. — Le rapporter, contre récompense, rue Numa Droz 29, au 2me étage. 14485

Perdu samedi, depuis la « Paquerette » aux Joux-Derrière, un BOLERO bleu marin. Le rapporter, contre récompense, chez M. Kormann, instituteur, Joux-Derrière. 13803

Perdu samedi soir, un petit sac cuir noir, contenant argent et clé. Le rapporter, contre récompense, rue du Parc 84, au 3me étage, à gauche. 14539

Perdu bracelet gourmette. — Le rapporter, contre récompense, à Mme Gertsch, rue de l'Hôtel-de-Ville 7-b. 14615

BROCHURES avec ou sans illustrations, livrées rapidement. Bien facture. Prix modérés. **Imprimerie COURVOISIER**

A toutes les personnes qui nous ont témoignée, pendant ces jours de deuil, tant de sympathie et d'affection, nous exprimons notre bien vive reconnaissance.

Les enfants et familles de feu LOUIS DUCOMMUN. 1464